BANDES HERNIERES
ajustées et réparées
OSCAR LANDRY
pharmacien
457, NOTRE-DAME
JOLIETTE

JUSTICE ET QUIDE

L'ACTION POPULAIRE

Valois abbé O. ... Directeur

développement et impressions
service de 12 heures

Pharmacie Gadoury
Oct. Gadoury, prop.
419, NOTRE-DAME
Voisin du B. de P.

VOL. XXX, No 2 — JOLIETTE, JEUDI 19 FEVRIER 1942 — TROIS SOUS LE NUMERO

Assurance-vie, assurance-éternité

On parle beaucoup d'assurances: assurance contre les accidents de travail, assurance-maladie, assurance-feu, etc. On a même inventé l'assurance chômage . . . Mais on parle surtout de l'assurance-vie, que l'on pourrait aussi bien appeler assurance-mort, puisqu'elle n'a sa pleine valeur qu'advenant le décès de l'assuré. En tous cas, peu importent les termes, le fait est que tout le monde, ou à peu près, comprend l'urgente opportunité de parer aux contretemps de la vie, grâce à cette précieuse garantie de sécurité qui s'appelle l'assurance; enfants, adolescents, personnes d'âge mûr, toutes les classes de la société s'embrigadent dans ce mouvement. Ainsi, moyennant une légère prime versée périodiquement dans les coffres de telle compagnie, on pourra compter, advenant un accident, la maladie ou la mort, sur un capital plus ou moins rondelet qui rendra d'immenses services à l'assuré ou à ses dépendants. Voilà!

* * *

Eh! bien, pendant que le monde s'occupe ainsi de protéger sa vie au point de vue matériel, y en a-t-il beaucoup qui pensent de garantir contre toute éventualité la période qui suivra la vie, c'est-à-dire, l'éternité. En plus des mille et une assurances dans lesquelles on s'enrôle, songe-t-on assez à l'assurance-éternité, la plus importante de toutes, absolument et relativement parlant? . .

L'éternité devant, en effet, nous octroyer le bonheur ou le malheur selon qu'elle aura été bien ou mal préparée, n'y a-t-il pas lieu de ne négliger aucune chance de procurer d'avance à notre "après-vie" toutes les garanties possibles de sécurité? Or, il paraît qu'une des meilleures garanties dans ce domaine, c'est la pénitence, et tout particulièrement, le saint temps du Carême. En versant chaque jour dans les coffres de la miséricorde divine, un jeûne, une privation de friandises entre les repas, un sacrifice de paroles, un acte de renoncement, une messe matinale accompagnée d'une fervente communion, nous pouvons, si nous sommes en état de grâce et bien intentionnés, nous constituer un fonds spirituel qui, uni aux mérites infinis de notre Sauveur et à ceux des saints, servira, advenant la mort, à contrebalancer les risques malheureux de notre folle existence et à nous préparer une éternité de bonheur. Nous qui avons tant horreur de la souffrance et qui sommes si empressés à nous entourer de chances d'être heureux un jour, il semble que nous devrions savoir choisir ici-bas le moindre mal, la pénitence personnelle, dans le but d'éviter après la mort, un malheur peut-être éternel.

D'ailleurs, n'avons-nous pas mille raisons d'ordre pratique de faire pénitence? Le vice se répand de plus en plus et il faut réparer . . . Les malheurs de la guerre nous entourent de toutes parts et il faut les éloigner. D'un autre côté, les paroles de Notre Seigneur sont toujours d'actualité, telle une sentence irréfragable: "Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous". Et puis, l'expérience des siècles passés nous presse. Voulons-nous des jours meilleurs, ici-bas, et là-haut, le bonheur? Il n'y a qu'un moyen: expier, faire pénitence. Il y a des milliers d'années que Joël, le prophète, a proclamé l'efficacité de la pénitence et du jeûne unis à la conversion du coeur. "Jéhovah est miséricordieux, disait-il, aux peuples coupables. Il est riche en bonté, lent à la colère et Il s'afflige des malheurs qu'Il envoie. Qui sait s'Il ne reviendra pas en arrière, quand Il verra nos coeurs contrits et nos corps soumis à la pénitence et au jeûne? Et le prophète ajoutait, ce qu'il pourrait nous dire avec autant d'à-propos en 1942: Sonnez la trompette et convoquez les âmes au temple. Rassemblez-les tous, depuis les vieillards jusqu'aux tout petits enfants . . . Que tous redisent avec les prêtres: Seigneur, épargnez votre peuple et ne livrez pas votre héritage à l'opprobre pour être l'objet des moqueries des nations. Pourquoi dirait-on de nous parmi les peuples: Où est leur Dieu? . . ."

Ces paroles sont absolument justes et s'appliquent bien à nous. Nous nous sommes tellement éloignés de Dieu par nos vies relachées, nos vices individuels ou d'ensemble, que nous sommes sur le point de nous voir réduire en servitude par des ennemis qui rient de nous. Nous qui prétendons nous battre pour le triomphe de la civilisation chrétienne, nous portons nos ennemis à se demander en parlant de nous: Où donc est leur Dieu?

* * *

Nous ne serons pas sauvés malgré nous, ne l'oublions jamais. Et au début du Carême, c'est bien important d'y penser. Nous avons à notre portée, dans la pratique humble et persévérante du jeûne et de la pénitence une garantie de securité pour notre salut éternel, une garantie de sécurité et de bonheur même pour notre sort temporel. Payons une prime dans l'assurance-éternité dans notre propre intérêt et dans l'intérêt du monde chrétien.

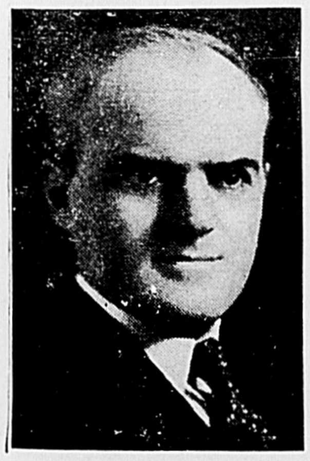
Léo FOREST, ptre.

Des élections provinciales

Le 23 mars prochain des élections provinciales seront tenues dans les comtés de Richelieu - Verchères, St-Jacques, Ste-Anne et Westmount St-Georges. Le député de Verchères M. Félix-M. Messier a été nommé conseiller législatif ainsi que M. Wilfrid Bovey de l'Université Mc Gill, ami sincère des Canadiens français. Depuis janvier 1942, quatre autres nominations avaient été faites au Conseil législaif: celles de MM. Frank Connors, Jules-A. Brillant Gordon Hyde et Robert-R. Ness.

L'Assemblée législative ouvrira ses portes aux députés le 24 février prochain. L'on sait que l'hon. M. Duplessis ne pourra pas assister, à cause de sa maladie, à l'ouverture des Chambres et même qu'il ne pourra y apparaître qu'à la fin de la session. En plus des sièges vacants et de l'absence du chef de l'opposition, on devra noter encore l'absence de M. Camillien Houde, selon toute apparence. M. Houde est encore député malgré qu'il ne jouisse plus de sa liberté.

Aviseur à Joliette



M. OSCAR LANDRY, pharmacien, qui agira comme aviseur de la Commission des prix et du Commerce en temps de guerre, à Joliette.

Succès de l'emprunt

A CRABTREE MILLS

Une assemblée des employés de la Howard Smith Paper Mills Ltd, de Crabtree, fut tenue hier après-midi, sous la présidence de M. Emile Boucher, maire, et les orateurs furent MM. Horace-E. Roy, J. Couture, organisateur industriel pour le district et M. Kay Crabtree, gérant.

Après l'assemblée et dans l'espace d'environ une demi-heure, tout près de $4,000.00 étaient souscrits parmi les employés. La firme Howard Smith s'est engagée à financer entièrement à ses frais les souscriptions à tempéramment de ses employés, c'est dire que les souscripteurs n'auront pas d'intérêts à payer.

Que quitte-t-on en quittant le monde? Ce que quitte celui qui, à son réveil, sort d'un songe plein d'inquiétudes. — *Bossuet*

Feu madame Pascal Lajoie

Samedi le 14 février décédait à sa demeure, 122 sud rue St-Barthélemy, Mme Pascal Lajoie (Alida Lavallée), après plusieurs mois de maladie et à l'âge de 57 ans.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 17 à la cathédrale au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

M. le chan. Lamarche, curé, fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés F. Gadoury et P. Lafortune.

Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés V. Amyot et F. Mousseau.

Au choeur: M. le chan. Omer Bonin; les RR. PP. A. Forest et R. Valois, du Séminaire; MM. les abbés Omer Valois, directeur de l'Action populaire, Albert Tremblay, L. Bellerose et G. Amireault, du Séminaire; le R. Fr. Larue, c.s.v., proc. provincial.

Le deuil était conduit par son époux, ses fils: Albert et Jean; ses gendres: MM. Gérald Coutu, Ls-Jos. Chaput et Roland Malo; son frère: M. Joseph Lavallée; son oncle: M. Charles Lavallée; ses neveux: MM. Raoul et Roland Jetté; ses cousins: MM. Aldéric et Herman Joly, Déliphat Dubeau et autres.

La défunte laisse pour déplorer sa perte son époux M. Pascal Lajoie, contremaître à l'Action populaire; ses fils: Albert, agronome, et Jean; ses filles: Mmes Gérald Coutu (Annette), Ls-Jos. Chaput, (Marguerite), Roland Malo (Madeleine) et Mlles Rolande, Cécile et Yvette.

Les porteurs étaient MM. Charles Pelland, Ulric Chaput, Léon Brousseau, Wilfrid Perreault, Raoul Lasalle et Hercule Contré.

Accompagnaient les porteurs: Mmes Ulric Chaput, Atchez Rivest, Eugène Mainville, Azarie Latendresse, Arthur St-Jean et Oscar Ferland, toutes Dames de Ste-Anne.

* * *

La défunte était Dame de Ste-Anne et Dame de Charité, une mère exemplaire qui jouissait de l'affection des siens et de l'estime de tous.

La famille a reçu un grand nombre de sympathies auxquelles nous joignons les nôtres.

Le major Prud'homme à Joliette

Le major J.-A. Prud'homme vient d'être nommé commandant intérimaire pour succéder au lt-colonel de Bellefeuille à la direction du camp d'entraînement de Joliette. L'on sait que le lt-colonel de Bellefeuille vient d'être nommé commandant du régiment de Joliette, actuellement en mobilisation.

Le major Prud'homme s'est enrôlé en 1911 comme simple soldat et fit toute la guerre de 1914. De 1918 à 1934 il appartint aux Fusiliers de Mont-Royal. En 1934 il fait partie du régiment de Joliette et est lieutenant en 1936, capitaine en 1937 et major en 1941.

L'EMPRUNT

$85,436,000 en deux jours

Mardi soir, à la fin du second jour de la campagne en faveur du 2e emprunt de la Victoire, le Canada avait souscrit un total de $85,436,000 sur un objectif national de $600,000,000.

La Commission de l'assurance-chômage du Canada a acheté des obligations au montant de $10,000,000 à long terme, au taux de 3 p. c. d'intérêt.

Les rentrées de mardi ont été moins fortes que celles de lundi, à cause de la mauvaise température.

Nomination

M. Philippe Granger, B.A., B.S.A., vient d'être nommé agronome régional avec résidence à Victoriaville. Il remplace M. Emile Lemire, nommé chef du Service de la Propagande à Québec. M. Granger a fait ses études classiques au collège de l'Assomption et ses études agronomiques à l'Institut Agricole d'Oka. Après un bref stage en 1928 à la ferme expérimentale de l'Assomption, il devint assistant-agronome à Lachute jusqu'en 1931, puis agronome du comté de Drummond. Il s'est spécialisé dans la direction des oeuvres coopératives agricoles. Il a également donné une attenion particulière aux concours de fermes.

Récollection

La récollection mensuelle, pour le clergé diocésain aura lieu mardi le 3 mars prochain à 3 hres et sera précédée d'une heure d'étude d'Action catholique en équipes.

19 f. 2 fs

Des corsaires à l'oeuvre... et leur conversion

Tel est le fonds d'une tragédie qui sera jouée bientôt à la salle académique du Séminaire. Rien de plus actuel. Pillage, tuerie, massacre, c'est un frappant tableau des horreurs dans lesquelles gémissent certaines contrées mal défendues contre la piraterie d'un impitoyable ennemi.

Si vous voulez connaître l'infâme métier de ces corsaires et voir réellement ce que vôtre imagination et certains récits vous représentent d'eux, et aussi... comment on peut les réduire, les convertir même, assistez à la pièce qui sera interprétée par les élèves de philosophie jr, le 4 mars prochain. Elle s'intitule: "La Galère du Renégat". Nous en donnerons le résumé jeudi prochain. En attendant, pourquoi ne pas retenir vos billets? Car ils sont en vente à la procure du Séminaire et ils sont tous réservés aux prix modiques de 35 et de 25 cents.

* * *

N. B. — Une répétition générale sera donnée pour les enfants des écoles samedi, le 28 février, à 3 h. 30. Entrée 10 cents.

Bureau des prix et du commerce à Joliette

M. Horace-E. Roy, de l'Etoile du Nord, a été nommé représentant local de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, annonce M. L.C. Robitaille, représentant régional des prix et des approvisionnements.

On annonce aussi la nomination de M. Oscar Landry, de Joliette, comme aviseur local: M. Landry ne recevra aucune rémunération.

Le bureau de Joliette est situé au numéro 432 de la rue Notre-Dame, chambres 6 et 8, au second étage; il a juridiction sur les comtés de Joliette, l'Assomption et Montcalm.

Assermentation des nouveaux échevins

C'est lundi soir prochain, le 23 février, lors de l'assemblée régulière du Conseil de ville que seront assermentés les trois nouveaux échevins: MM. Dr Jos. Lafortune, Léon Boucher et Gilbert Beaudry.

Une retraite pour dames

Du 4 au 7 mars, le R. P. Cholette prêchera une retraite pour dames à l'Immaculée Conception. On est prié de s'inscrire à l'avance chez Mme E. Sauvageau, 593 rue St-Louis, tél. 598, ou au couvent.

5 fév. 3 fs.

NOMINATION



M. Rosaire Coderre, de Crabtree Mills, a été nommé récemment directeur du Bureau de Placement et d'assurance chômage pour le district de Joliette, Berthier, Montcalm.

M. Coderre a ses bureaux au deuxième étage du Bureau de Poste de Joliette.

Feu Denis Beauchamp

M. Denis Beauchamp, chauffeur au C. N. est mort accidentellement à Garneau lundi matin. Le défunt était le fils de feu Henri Beauchamp et de Albina Jalette. Il laisse dans le deuil, en plus de sa mère, quatre soeurs Mlles Cécile, Yvette, Jacqueline et Yvonne, son frère Maurice; ses grands-parents: M. et Mme Zéphirin Jalette; trois oncles: MM. Hormisdas, Albert et Eddy Jalette; deux tantes: Mmes Pierre Lévesque et Cléo. Ducharme.

M. Denis Beauchamp avait été jociste militant, et Président de la Section Cathédrale. Tous se rappellent son dévouement et sa bonté.

M. l'abbé Mousseau a chanté le service ce matin, 19 février à la cathédrale.

Nous offrons nos sympathies à la famille.

Décès de Mme Philippe Bérard

Ce matin, 19 février, ont lieu à St-Thomas, les funérailles de Osina Latour, épouse de M. Philippe Bérard, décédée à l'âge de 51 ans. La défunte était la soeur du R. P. Joseph Latour, c.s.v., et la belle-soeur de l'abbé Victor Bérard, vicaire à St-Pierre de Joliette; elle était aussi la soeur de Mère Anne-Philomène, supérieure provinciale de Minaport (Alta), de soeurs Maximille, de Valleyfield, et Joseph-Israel, de la Maison-mère, à Montréal, toutes trois religieuses de la Providence.

Mme Bérard était bien connue comme une très bonne mère de famille et une digne épouse de cultivateur. Elle laisse, outre son époux ses enfants: Ovide, Joseph, Viateur, Maximille (Mme Mathias Asselin), Paul, Lucien, Madeleine, Gilles et Gisèle; sa belle-mère: Mme Israel Latour, de Ste-Elisabeth; ses frères: MM. Charles-Auguste Latour, inspecteur des écoles à Ottawa; Arthur et Ovide Latour, de Notre-Dame de Lourdes, et autres parents.

Aux familles éprouvées nous offrons nos meilleures sympathies.

Décès d'une religieuse

Le 18 février, l'abbé Gérard Coderre, aumônier, a chanté le service de soeur Marie - Basilide (Evangéline Comeau), décédée à l'âge de 76 ans et après 46 ans de vie religieuse chez les soeurs des SS. Coeurs J.-M.

Le Carême à Notre-Dame de Montréal

Sujets des sermons

Voici les titres des différents sermons et instructions qui seront donnés à Notre-Dame, par le R. P. Vincent Ducattillon, prédicateur de la station quadragésimale:

22 février: le mystère de la Providence; 1er mars: Providence et fatalité; 8 mars: justice providentielle; 15 mars: la Providence et le mal; 22 mars: le plan de Dieu.

Au cours des instructions aux dames et jeunes filles les sujets suivants seront traités: 27 février: la discipline des sens; 6 mars: discipline des activités; 13 mars: discipline de l'imagination; 20 mars: discipline de la sensibilité; 27 mars: discipline de l'intelligence et de la volonté.

Ont été baptisés à la cathédrale

Ont été baptisés à la cathédrale: Le 13 fév.: J.-Florian-Claude, fils de Rosaire Galarneau et de Gilberte Rivest. Parrain et marraine: M. et Mme Florian Roussil, de Ste-Anne des Plaines, oncle et tante de l'enfant. — Abbé F. Gadoury.

— Le 13 février: M. - Thérèse - Michelle - Marthe, fille de Maurice Beaudry, agronome, et de Thérèse Marchand. Parrain et marraine: M. et Mme Hormisdas Marchand, de St-Jacques, grands-parents de l'enfant. — Abbé F. Mousseau.

— Le 15 fév.: M. - Ginette - Nicole - Madeleine, fille de Henri Adam et de Lucienne Durand. Parrain et marraine: M. et Mme Léandre Dussault, Montréal, oncle et tante. — Abbé V. Amyot.

— Le 15 fév.: Jos. - Philippe-Pierre, fils de Jean Percheron et de Rose-Hélène David. Parrain et marraine: M. et Mme Ls-Ph. David, Montréal, oncle et tante. — Abbé V. Amyot.

Obscurcissement dimanche le 22 février

Il y aura obscurcissement dans la province de Québec le 22 février, de 9 h. à 9 h. 30.

Nous donnons ici quelques conseils pratiques afin que tous les citoyens apportent leur coopération. On remarquera tout d'abord que, dès que l'alerte sera donnée, à Joliette par les sirènes, et dans toute la province par la radio, il faudra éteindre toutes les lumières ou si on en laisse allumées il faudra que ce soit dans une pièce dont les fenêtres auront été rendues inefficaces à laisser percer la lumière. Des postes de secours sont organisés dans la ville de Joliette à l'Unité Sanitaire (central), à la salle St-Pierre, à l'Ecole Lajoie, au Palais de Justice, à la salle des Chevaliers de Colomb, à la Maison Querbes et au local de la Croix-Rouge. En cas de besoin on doit appeler au poste de police 123 où il y aura un prêtre à la disposition du public pour les malades ou cas d'accidents et d'où seront organisés tous les secours dont on pourrait avoir besoin.

Pendant l'obscurcissement les piétons ne peuvent pas circuler sur la rue, ni utiliser de lumière pour allumer une cigarette, par exemple. Ils doivent se mettre à l'abri si possible et le plus près de l'endroit où ils se trouvent. Aucun véhicule ne peut circuler dans les rues, ni stationner près des bornes-fontaines, des entrées d'hôpital ou des intersections de rue. Toutes les lumières doivent être éteintes et on ne doit faire aucune lumière ni au dehors ni à l'intérieur des automobiles. Seuls peuvent circuler les véhicules d'urgence: pompiers, C. P. C., police, ambulance, etc., mais avec des lumières atténuées. Toutes les enseignes lumineuses devront aussi être éteintes. Les magasins, usines, et tous les édifices sont tenus d'éteindre aussi toutes leurs lumières.

Chambre de Commerce des Jeunes

ASSEMBLEE GENERALE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES, JEUDI 19 COURANT, A L'HOTEL DE VILLE

INVITATION SPECIALE AUX MEMBRES

La Chambre de Commerce des jeunes, encouragée par le succès remporté avec son Souper-Forum de lundi le 16, convoque ses membres à l'assemblée générale, jeudi soir à 8 h. 30 à l'hôtel de ville.

Le bureau de direction vous dit d'avance que vous passerez une belle soirée car il vous sera donné d'entendre M. Ant. Barrette, M. P. P., le conférencier invité. Tous connaissent M. Barrette et tous savent que les jeunes ont toujours trouvé en lui un ami sincère, et un soutien. Vous lui rendrez un témoignage d'amitié en assistant nombreux à l'assemblée de jeudi soir.

Il sera aussi question du recrutement, il faut que notre Chambre continue d'exister; elle n'a pas été fondée pour seulement 20 à 30 membres, mais bien pour tous ceux qui veulent s'instruire et prouver qu'à Joliette il est possible qu'un organisme tel que le nôtre vive. Tous vous avez droit à vos opinions; vous n'avez qu'à assister aux assemblées et à émettre vos idées, soyez assurés que le bureau de direction sera content et fera son possible pour mettre à profit les conseils et les opinions de tous.

Donc n'oubliez pas l'assemblée de ce soir; venez nombreux, vous serez satisfaits, soyez-en assurés.

Bénédiction d'un drapeau

Dimanche après-midi, M. le chanoine Lamarche a béni, devant l'hôtel de ville un drapeau, emblème de la victoire et a prononcé une courte allocution. M. P.-E. Carrier, président conjoint de l'Emprunt dont on faisait ainsi l'ouverture, a lu un message à la population et M. Kay Crabtree, également président conjoint avait fait parvenir un message, étant dans l'impossibilité d'être à Joliette à ce moment. Les militaires, les députés, les écoliers et de nombreux citoyens prirent part à cette démonstration.

Echos de St-Viateur

(D.N.C.) — VA ET VIENT — M. et Mme Paul DesSerres, de Montréal, chez Mme Philias Rousseau.

— Mme Ls-Victor Sylvestre à l'Ile Dupas, chez son beau-frère, M. Arsène Farly.

— Mme Antonio Sylvestre est partie pour l'hôpital ces jours derniers. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— M. Gérard Rouleau, agronome en Ontario, en promenade chez ses parents.

* * *

Une grande soirée eut lieu dernièrement chez M. Arthur Rouleau à l'occasion de son anniversaire de naissance. Etaient présents: MM. et Mmes Arthur Rochette, Antonio Rouleau, Lionel Rochette, Adrien Rousseau, Lucien Rochette, Mlles Bérengère et Estelle Rousseau, Mme Ls-Victor Sylvestre, M. Henri Barrette, Mlle Suzanne Barrette, MM. et Mmes L-Joseph Rochette, Octave Rouleau, M. J.-Marie Rousseau et plusieurs autres.

La réception fut bruyante et gaie: cartes, chant, histoires et réveillon.

* * *

MARIAGES — Le 12 février, avaient lieu le mariage de Mlle Laurette Beaucage, fille de M. et Mme Freddy Beaucage (Rosa Rocheleau) et M. Arthur Plante, de St-Barthélemy.

Après la bénédiction nuptiale le vin fut servi chez M. Beaucage. Les nouveaux époux partirent en voyage à Québec.

— Samedi le 14 février, Mlle Yvonne Blais, fille de M. et Mme Arthur Blais, à M. François Robillard, de St-Cuthbert. Après le vin servi chez M. Blais, les mariés partirent en voyage pour Montréal

Nos meilleurs voeux.

Retraite pour les Chevaliers de Colomb

A la Maison Querbes, dimanche matin le 8 mars, à 8 hres s'ouvrira la retraite fermée réservée aux Chevaliers de Colomb de Joliette, Conseil no 1468. La retraite commencera à 8 hres par une messe aux intentions des retraitants. Ceux qui désirent suivre cette retraite sont priés de donner leur adhésion à MM. Dr Jos. Lafortune, J.-E. Poirier ou Emile Boulard (au grand magasin). 3 fs.

A la régie des prix



M. HORACE-E. ROY qui a été nommé représentant de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à Joliette



Dégagez les lignes de téléphone pour faciliter la

PRODUCTION DE GUERRE

Le téléphone est nécessaire à la production de guerre. Toutes les lignes téléphoniques dépendent les unes des autres: ne permettez pas que des délais inutiles retardent des messages d'importance vitale pour le pays.

AUTRES CONSEILS À OBSERVER

1. PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur.
2. REPONDEZ sans délai quand la cloche sonne.
3. SOYEZ BREF. Dégagez votre ligne pour l'appel suivant.
4. EVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains.

L'économie de temps ainsi réalisée, multipliée par 6,500,000 appels quotidiens, peut être énorme.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE

En service actif — *donnant des ailes aux mots*

Au Séminaire

Chronique 766

● 8 FEVRIER

Solennité de la fête de la Purification

M. l'abbé Gabriel Amireault chante la grand'messe, assisté des abbés Paul Cantara et Louis Richard, comme diacre et sous-diacre.

Les Instituts de saint Jean Eudes dont fait partie la congrégation des Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie, célèbrent aujourd'hui leur fête patronale, le Très Saint Coeur de Marie. A cette occasion, une cérémonie de vêture a lieu cet avant-midi à la Maison provinciale des Soeurs des Sts Coeurs, et le Père Arthur Forest, c.s.v., y représente le Séminaire.

Une partie de gouret se joue, cette après-midi, à l'Aréna, entre le club des soldats du camp militaire et le club du Séminaire; tous les élèves vont assister à cette joute où le jeu individuel des joueurs du Séminaire, exécuté au détriment du jeu collectif, a préparé le score 4 à 1 en faveur des soldats: nous leur offrons des félicitations.

Nous sommes heureux de souligner aujourd'hui le 67e anniversaire de naissance de Son Excellence Mgr l'Evêque. Nos meilleurs voeux montent vers le ciel pour que les plus abondantes bénédictions couronnent ses entreprises et lui assurent une santé qui le conserve encore de longues années à la tête du diocèse.

L'Académie Saint-Etienne

Dimanche dernier, le 1er février le cercle littéraire français du Séminaire offrait au public de Joliette, sous la présidence de Mgr l'Evêque, sa séance traditionnelle, à l'occasion de la clôture de son premier semestre. Nous avons le plaisir, cette semaine, de consigner dans les colonnes de la chronique, le substantiel discours du président de l'Académie, M. J.-Alfred Ethier; comme on le sait, c'est M. Jacques Tellier, vice-président, qui lut le travail de son confrère, retenu chez lui par la maladie.

Lebrun disait de l'Académie française:

"On fait, défait, refait ce beau dictionnaire
Qui toujours très bien fait, sera toujours à refaire".

et nous ne pouvons nous empêcher de songer que c'est un peu l'histoire de notre Cercle littéraire.

Fondé il y a presque 100 ans, ayant produit des fruits murs et savoureux, (ne lisons-nous pas avec intérêt, dans nos archives des discours du jeune philosophe Mathias Tellier et cela date de 1880) nous savons que le Cercle a subi quelques modifications à diverses époques.

L'Académie eut des jours de grande ferveur, et comme les grands empires, connut des heures de dépression.

Nous vivons aujourd'hui une étape de rénovation complète. Nous n'ambitionnons pas moins que de copier notre grande soeur L'Académie française. Soyez rassurés, il est surtout question d'imiter le *nombre des* QUARANTE IMMORTELS. Dans la foule insouciante d'écoliers qui signaient nos constitutions sans se préoccuper davantage d'en remplir les obligations, avec l'aide de la Préfecture des Etudes, nous avons dégagé un choix, une élite généreuse et convaincue, un groupe apte aux choses intellectuelles, sociales et religieuses. Nous n'avons pas la prétention qu'il n'y en a qu'à l'Académie, des intellectuels, non, mais ceux qui croient encore à l'avantage de travailler en commun, qui préfèrent la fraternelle collaboration au travail isolé et individuel, ceux-là trouveront dans l'Académie, une oeuvre qui a de l'expérience, un cercle qui peut montrer avec fierté plusieurs de ses anciens membres aux premiers postes dans la vie civile et religieuse.

Si des organisations nouvelles dans le Séminaire avaient diminué le nombre de nos réunions régulières, nous avons voulu, avec un groupe d'élites de 40, pousser plus en profondeur et donner à tous les membres l'occasion de multiplier les exercices dans l'art de dire et de penser.

40 pour une communauté de 400, c'était bien peu et devant cette évidence, nous n'avons pas hésité à former sur une base semblable, un groupe junior, qui sous l'habile doigté de son Directeur et par l'enthousiasme de ses membres, nous donne les plus belles espérances.

Aux deux groupes, nous avons le plaisir d'offrir le concours bienveillant d'amis qui viennent donner des conférences et des causeries. Le second semestre, à ce sujet, vient de s'ouvrir très brillamment puisque nous avons eu l'avantage d'entendre le P. Lucien Ouellette du Scolasticat, nous parler de la France qu'il vient de quitter à l'automne dernier. Nous avons vécu avec lui, les heures d'angoisse de la France envahie, de la France subjuguée, de la France affamée.

Nous avions même le désir de créer au profit des membres une bibliothèque de choix et nous avons été généreusement secondés par un prêtre de l'Evêché, M. l'abbé Gadoury, qui nous a aimablement offert 10 années des Etudes et de la Revue des Deux Mondes.

Le sujet général des discours présentés par les membres, comme vous en témoigneront les rapports des secrétaires, s'oriente généralement dans un sens religieux et national. Nous croyons ainsi fournir à une élite, l'occasion de faire acte de chrétien et de citoyen.

Quand les aînés se pénètrent des abstractions de la philosophie, nous leur demandons, de maintenir leur sens littéraire et de nous donner bien en forme les notions plus justes que leur valent leurs études. Aux plus jeunes, qui se sentent pris d'un saint tremblement à l'idée de parler en public, nous confions des textes faciles, qui toujours bien appris sont assez bien rendus. Si nous donnons aux poètes l'occasion de se produire, nous voulons cultiver les orateurs suivant l'adage latin: *nascuntur poetae, fiunt oratores*, on peut naître poète, mais on *devient* orateur.

Tel est le programme et l'idéal de l'Académie Saint-Etienne, qui au service des jeunes veut par tous les moyens leur faire vivre sa dynamique devise: *La charité fait le chrétien, l'étude fait l'avenir.*

Aujourd'hui, nous devons au talent et à l'obligeance du Père Lefebvre, et de son assistant M. l'abbé Dumontier, passés maîtres comme metteurs en scène, le plaisir de vous offrir une féérie de Ghéon tirée d'un conte d'Andersen. Le don magique du Père Corbeil ne manquera pas de créer des illusions qui pourront vous réconforter de la pénible indifférence dont souffrira la malheureuse Frida, la petite fille aux allumettes.

Nous tenons à remercier ces Pères, ainsi que leurs jeunes acteurs, plusieurs, nos futurs membres sans doute, pour leur concours bénévole, sans oublier le P. Brunelle qui ajoute toujours volontiers de l'Harmonie dans la vie du Séminaire.

Avant que de la place de la Cathédrale, vous ne soyez transportés aux abords des célestes parvis, dans la pièce, je demanderais aux secrétaires de profiter que vous soyez encore sur la terre pour vous faire entendre les activités semestrielles des militants de l'Académie Saint-Etienne.

Nous profitons de l'occasion où nous parlons de l'Académie, pour livrer à la connaissance du public les noms des Quarante Immortels qui feront désormais figure de rénovateurs dans les annales du cercle.

GROUPE SENIOR:

Philosophie Sr: Florian Aubin, Gérard Boisjoly, Germain Brisson, Guy Desroches, Robert Lambert, Marcel Lavallée, Viateur Lemire, Fernand Martin, J.-Arthur Papineau, Noel Paquette, Jean-Paul Ricard.

Philosophie Jr: André Asselin, Normand Champagne, Laurent Daigneault, Roland Ducharme, J.-Alfred Ethier, Maurice Majeau, Gérard Matteau, René Préville, Roland Rivest, André Soucisse.

Rhétorique: André Daviault, Lomer Duchesne, Denis Laurier, Wilfrid Lépine, Charles-Edouard Martin, Georges Perreault, Jacques Tellier.

Belles-Lettres A: Gervais Beaucry, Fernand DeMontigny, Gaston Duchemin, Norbert Fournier, Jean-Paul Latour, Clément Pellerin.

Belles-Lettres B: Henri Bordeleau, Roger Gagnon, Maurice Laforest, Maurice Masse, Jacques Plourde, Pierre Savard.

GROUPE JUNIOR

Belles-Lettres A: Rosaire Beaudry, Gilbert Doucet, Luc-Emile Foisy, Louis Germain, René Gauthier, Louis-Edmond Hamelin, Gilles Lavallée, Gérard Massicotte, Serge Miron, Gaétan Ouellet, Georges Papineau, Vital Saint-Martin.

Belles-Lettres B: Claude Desmarteau, Lorrain Gauthier, Donat Lafortune, Sylvain Laporte, Roger Lasalle, Jules Lebeau, Jean Liard.

Versification A: Benoit Amireault, Constant Bouillon, Yves Dugas, Edgar Gallant, Guy Germain, Maurice Laporte, Jacques Lefebvre, Raymond Locat, Roger Rainville, Jean-Claude Sylvestre, Jean Tellier, Charles-Emile Thérien, Richard Valois.

Versification B: Jean-Paul Coderre, Joseph Côté, Rosaire Drainville, Jacques Dugré, Bernard Gagnon, Claude Germain, Marcel Ladouceur, Gérard Shanks.

● 11 FEVRIER

Ce soir, au Salon Rose de l'hôtel Windsor, à Montréal, le R. Père Supérieur, les Pères P.-Alphonse Sylvestre et Joseph-Edouard Marcoux, c.s.v., prennent part au 22e banquet annuel des Anciens du Collège Bourget, de Rigaud.

● 12 FEVRIER

Le *Cercle Universitaire*, de Montréal, réunit ce soir quelques 200 anciens du Séminaire à l'occasion du deuxième dîner-causerie, organisé par l'Association des Anciens. Mgr Georges Chartier, président de l'Association, préside la réunion. Le R. Père Supérieur présente le conférencier, le notaire Gaétan Valois, de Lachute, président de la Filiale des Anciens de la région d'Ottawa, qui expose, en un travail soigné, spirituel et non moins documenté, ce que les collèges classiques ont fait dans le passé et ce qu'ils font présentement en regard de l'orientation professionnelle des élèves. Aucunement réfractaires aux méthodes nouvelles, qui s'avèrent efficaces, les collèges classiques ont depuis longtemps pratiqué l'orientation professionnelle, et le conférencier sait amener les témoignages irrécusables qui entourent sur ce sujet la mémoire des Pères Cyrille Beaudry et Michel Roberge, anciens supérieurs du Séminaire. Plus près de nous, il est un nom qui s'est presque identifié chez nous avec l'orientation professionnelle, un nom qui a présidé à la compilation de conférences d'orientation données aux élèves du Séminaire, un nom qui marque même le début des méthodes prônées actuellement dans ce domaine, c'est celui du T. R. Père Paul-Emile Farley, c.s.v., supérieur général, lui aussi ancien supérieur du Séminaire.

Ce travail du conférencier est un précieux corollaire du travail présenté l'an dernier par Me Léo Pelland, de Québec, sur la défense de nos collèges classiques, et c'est ce que souligne le R. Père Sylvestre Sylvestre, c.s.v., supérieur provincial de Joliette, en remerciant le notaire Valois.

Les privilèges des membres du *Cercle* ayant été accordés aux Anciens réunis, les salons sont mis à la disposition des différents groupes, après le dîner. Une quinzaine de professeurs du Séminaire s'étaient rendus à Montréal, à cette occasion.

● 14 FEVRIER

Le R. Père Lorenzo Gauthier, c.s.v., de Montréal, dit la messe de communauté, ce matin.

Au cours de l'après-midi, le R. Père Supérieur préside une séance d'examen pour le Service civil.

A 4 h. 30, congé d'étude à l'occasion du Festival Sportif des élèves, qui a lieu, après souper, à l'Aréna, sous la présidence du R. P. Sylvestre Sylvestre, c.s.v., supérieur provincial de Joliette.

On trouvera en d'autres colonnes du journal, le compte-rendu de cet événement qui prend l'allure d'une tradition, puisque c'est la troisième année qu'on l'organise. Toutefois, il appartient à la chronique d'enregistrer à son compte cette fête sportive qui met en évidence l'initiative, le savoir-faire, l'altruisme même des élèves, et qui leur permet de s'affirmer comme groupe à leur avantage personnel non moins qu'à leur honneur collectif. C'est tout un programme que de savoir réunir ces qualités, et c'est ce qui nous a fait sentir qu'une âme avait présidé à cette organisation. Le Père Cyrille Beaudry, c.s.v., préfet de discipline, mérite ici qu'on souligne son travail, qu'on rappelle son dévouement et qu'on le félicite pour le succès obtenu. La lecture de ses mots d'ordre, au tableau de la salle de récréation des élèves, montre que tous les domaines de l'éducation savent l'intéresser, et surtout, manifeste clairement que la joie est une des conditions de l'apostolat: S'épanouir, a-t-on dit, c'est être heureux, et tout bonheur est contagieux. C'est ce qui a fait le succès de la fête sportive.

Nous donnons, au bénéfice des intéressés, les noms des gagnants des courses du Festival.

1) Petits-petits: Michel Dalpé; Petits-moyens: Jean Tremblay; Moyens: Yves Duchesne; Grands-moyens: Guy Rondeau; Grands: L.-P. Olivier.

2) Course à relais. — Grands: la classe de Rhétorique; Petits: la classe de Syntaxe.

3) Course inter-club. — Les Junior: Gaston Laporte (Séminaire, Léo Meagher (Restaurant Denis), L.-P. Olivier (Séminaire); les Senior: Jean-Marie Magnan (Séminaire), René Sansregret (Barbecue), Guy Cantin (Séminaire).

4) Courses amusantes: Brouettes: Piette-Duchesne (Rhétorique); aveugles: Senneville (Philo. Jr); bancs: Brousseau - Martin (Philo. Sr).

NOUVELLE ADRESSE

Ant. Fortin D.C.

CHIROPRATICIEN

Diplômé de Palmer

60, Sud, Place Bourget,

JOLIETTE

(voisin du magasin United)

Téléphone 61

BEAU SUCCES DE LA "FETE SPORTIVE" DES COLLEGIENS

La troisième fête sportive du Séminaire de Joliette, tenue à l'Aréna, le samedi 14 février, a remporté un magnifique succès. Une foule d'environ 1,200 personnes au nombre desquelles se trouvaient le R. P. Sylvestre, provincial des C.S.V., président d'honneur de ce gala; le R. P. De Grandpré, c.s.v., supérieur du Séminaire; MM. les députés Ferland et Barrette, M. le Chef Lapierre, M. V. Masse, M. J.-M. Savignac, plusieurs professeurs, parents, amis bienfaiteurs ont applaudi frénétiquement les jeunes athlètes qui, soit dans les courses, soit dans les deux joutes de hockey, se sont montrés brillants et se sont particulièrement signalés.

Les courses "amusantes" furent fort goûtées du public, particulièrement la courses sur traîneau et celle des aveugles. Ceux-ci, un sac sur la tête et un bâton dans les mains, devaient faire le tour de la patinoire. E. Senneville arriva bon premier, mais non sans péril. Il fallait le voir aller sur le bord de la bande pour se taper le nez contre le grillage du fond. Parmi les concurrents de la course sur traîneau, le couple Maurice Boulard et Jean-Paul Ricard ont été les meilleurs... en pirouettes.

L'assistance a aussi applaudi l'apparition d'un gigantesque éléphant conduit par un jeune noir, et ce deux fidèles chameaux malheureusement en retard pour la circonstance. Ils ont peut-être été obligés de faire des détours pour éviter les tanks ennemis dans le désert.

Mais ces attractions intéressantes n'étaient que le complément de l'événement principal de la soirée: la joute de hockey entre le Collège de l'Assomption et le Séminaire.

La partie débuta avec une rapidité étonnante. Verrait-on un duel semblable à ceux que savent si bien livrer les Gendron, les Théoret, les Gobeil, les Bellemare, les Olivier...!

En effet, nous l'avons vu ce duel... Nous avons admiré la 1ère ligne du Séminaire composée de Villemure, Germain, Sansregret, pour son action continue autour des filets des adversaires et pour la rapidité à se mettre à la poursuite de ces mêmes adversaires. Et nous sommes positivement certains que ces deux jeunes de Versification, Germain et Sansregret, avec un joueur de la trempe de Villemure, deviendront des étoiles qui sauront nous bien représenter à l'occasion.

Autant cette ligne brilla à l'attaque, autant Bellemare et Rainville se distinguèrent à la défense. Bellemare par ses solides coups d'épaules et ses longues montées; Rainville par son tact à briser les passes et son habileté à débarrasser son territoire à l'assaut de ses adversaires.

Il serait injuste de ne pas mentionner le nom de Bélanger, le célèbre gardien de buts du Séminaire depuis 5 ans. Exécutant arrêt sur arrêt, effectuant plongeon sur plongeon, particulièrement au cours de la troisième période où il sauva le Séminaire de la défaite à maintes reprises.

L'équipe du collège de l'Assomption, un peu moins rapide peut-être que celle du Séminaire, se distingua cependant par son jeu de cohésion supérieur et scientifique. Bérubé, Courchesne et les deux Gagnon se sont particulièrement signalés. Habilement protégé par de solides défenses, le jeune Bertrand émerveilla la foule par ses arrêts spectaculaires.

La joute fut ce que le résultat indique: partie nulle par les points 4 à 4, mais pleine de vie et d'émotions par l'ardeur que chacun y a mise à faire pencher dame victoire de son côté. Il faudra attendre à l'an prochain pour connaître le meilleur club. En attendant la coupe au vainqueur séjournera 6 mois à l'Assomption et 6 mois à Joliette.

Chez les Juniors, le Séminaire Jr, jouant une partie de véritable hockey d'équipe, a complètement mystifié l'équipe junior de l'Académie en lui imposant un score de 7 à 2. Desrochers, dans ses filets; Thibodeau et Mireault qui comptèrent chacun deux buts se sont révélés de futures étoiles pour le Séminaire Sr et, nous en avons besoin!

P. S. Le No 555 du programme-souvenir gagne le prix de présence de $5.00.

SOMMAIRE DE LA JOUTE:

Assomption—Buts: Bertrand; défenses: Courchesne et Pelletier; avants: R. Gagnon, Turennes; substs.: St-Vincent, Lemire, Lussier, J.-C. Gagnon, L. Beauchamp et J.-P. Marchand.

Séminaire. — Buts: Bélanger; défenses: Rainville et Bellemare; avants: Germain G., Villemure et Sansregret; substs.: Corbeil, Leduc, Dubuc, Lamy, Laporte, Desmarteau, Foisy, Germain Louis.

Arbitres: Bessette et Cantin.

Première période:

1—Assomption: R. Gagnon (S-Vincent-Courchesne) 8.12
Punition: Lamy.

Deuxième période:

2—Assomption: Lemire - - 9.38
Punitions: Leduc, Gagnon et R. Courchesne.

Troisième période:

3—Séminaire: Dubuc - - - 3.47
4—Séminaire: Villemure (Germain Guy) - - - 8.10
5—Assomption: Turenne 10.00
6—Séminaire: Villemure (Sansregret) - - - - - 10.15
7—Assomption: Gagnon J.-C. (Lussier) - - - - - - 13.45
8—Séminaire: Rainville (Dubuc) - - - - - - 15.31
Punitions: Rainville, Courchesne, Corbeil, Germain G., Bellemare (2), Gagnon et Villemure.

* * *

Un dernier mot de remerciement pour les arbitres Bessette du club Joliette et Cantin, du Séminaire, qui ont su faire respecter les règlements du jeu malgré les protestations toujours exagérées de partisans échauffés, et à tous ceux qui ont coopéré de loin ou de près au succès de cette magnifique soirée passée dans la plus saine et la plus franche gaieté.

Maurice Majeau, Philo. I.



Feu madame Georges Gadbois

Mme G. Gadbois (Adéelaïde Beaudoin) est décédée à l'hôpital Notre-Dame, le 14 février et a été inhumée à Joliette, le 16.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé F. Mousseau, M. l'abbé P. Lafortune a chanté le service assisté des abbés V. Amyot et F. Mousseau.

Les porteurs: MM. Médard Parent, Hormisdas Picard, Joseph Généreux et Sylvain Bonin.

Elle laisse dans le deuil: ses soeurs Mme Edouard Jetté et Mlle Marie-Anne Beaudoin, de Joliette et une autre soeur Mme Arthur Provost, de Montréal.

Nos sympathies à la famille.

PENSEES

Ces révolutions qui bouleversent le monde, ces guerres qui ruinent et fatiguent les peuples, ces traits qui changent et reculent les bornes des Etats, tout cela dans la pensée de Dieu n'a qu'un but: recueillir les élus dispersés sur la terre. — *Abbé Rohrbacher.*

* * *

Au service de Dieu, il faut faire des sacrifices complets: les demi-sacrifices, les demi immolations n'apportent pas de joie, pas de bonheur dans l'âme. — *Chan. Schorderet.*

* * *

Sourire à tout, en signe et par principe de foi; en signe que nous croyons à l'amour et à l'amour très particulier de Dieu pour nous. Cette conviction qu'il nous aime et très particulièrement de toute éternité, n'a-t-elle pas de quoi nous tenir toujours en allégresse? — *R. P. G. Foch, S.J.*

* * *

Je suis triste, et à cause de cela je ne veux pas parler: les perroquets font ainsi. Je suis triste, mais puisque la charité veut que je parle, je le ferai: c'est là vivre de la foi.

* * *

La fidélité soutenue, sans goût, est bien plus pure et plus à l'épreuve de tous les dangers, que les grands attendrissements qui sont trop dans l'imagination. — *Fénelon.*

* * *

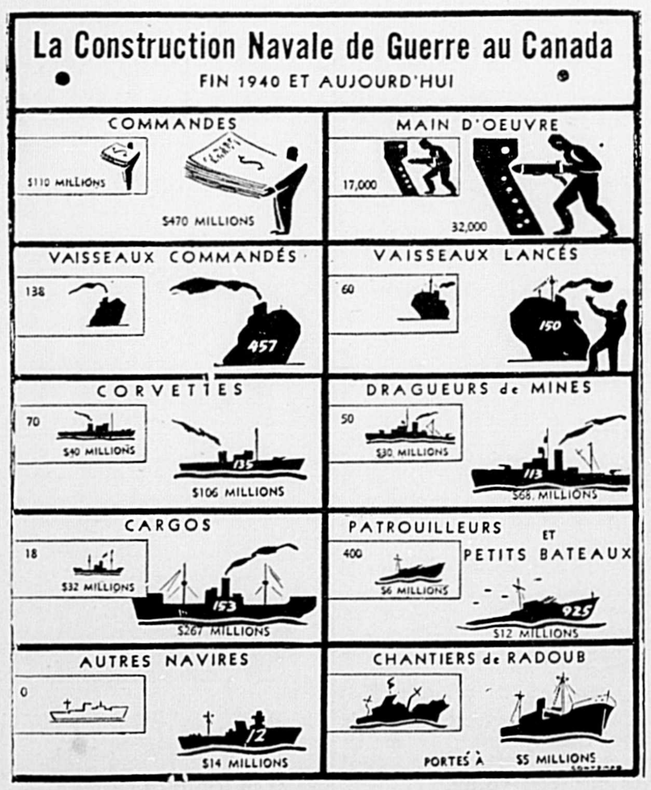
Tâche de ne te rendre à charge à personne; et si quelqu'un t'afflige, garde pour lui dans ton coeur, et précieusement, un doux sentiment d'inépuisable bienveillance, comme un baume du ciel qui découle du coeur de ton Dieu. — *Père Albéric de Foresta, S.J.*

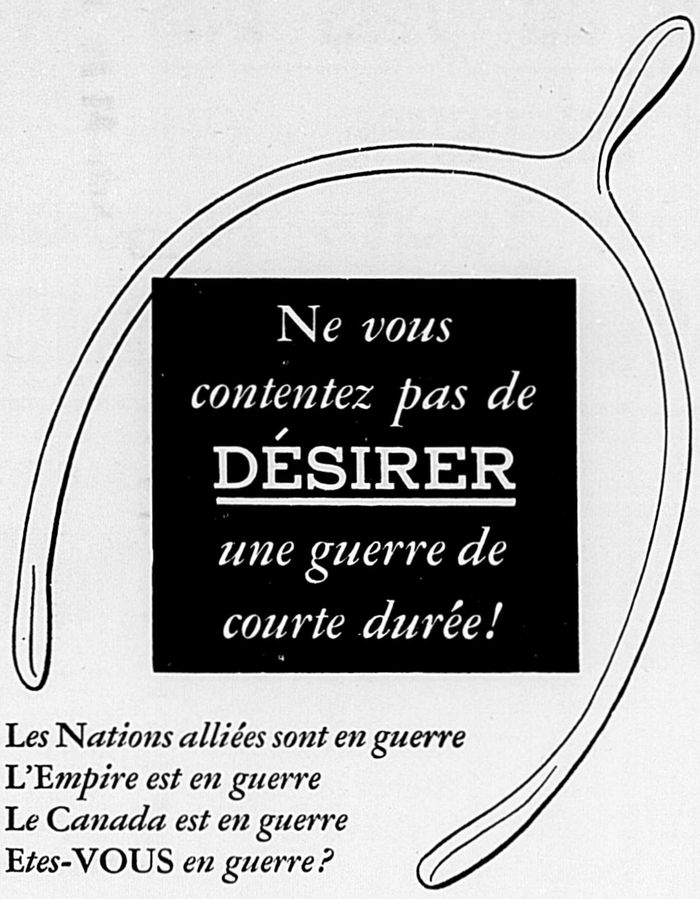
Le bureau des publications françaises de l'armée



Le "Bureau des Publications françaises de l'Armée", c'est le nom officiel du service qui, sous la direction du colonel J.-H. Chaballe, M.C., V.D., traduit et publie des manuels français et bilingues d'instruction militaire à l'usage des recrues et soldats de l'Armée canadienne. La création de ce service remonte au mois de juillet 1941 et se rattache à la politique annoncée en septembre par feu le Très Honorable Ernest Lapointe, dans le but de favoriser l'avancement des Canadiens de langue française dans l'Armée en leur procurant des manuels français et bilingues et en augmentant le nombre des instructeurs et des officiers bilingues. De traducteur des manuels d'instruction, le colonel Chaballe est devenu chef d'un service qui n'a cessé de se développer et qui comprend maintenant neuf officiers et un personnel subalterne de douze personnes.

On voit ici le colonel Chaballe entouré de ses officiers. Assis, de gauche à droite, le lieutenant J.-G. Smits, B.A., le major Pierre Daviault, membre de la Société royale, le colonel J.-H. Chaballe, M.C., V.D., le capitaine Léopold Lamontagne, B.A., licencié ès-lettres; debout, dans le même ordre, les lieutenants R. Robichaud, B.A., Urbain Simoneau, B.A., avocat, Gaston Charbonneau, J.-Guillaume Dunn, B.A., avocat, R. Tessier. — Le colonel Chaballe, le major Daviault et les lieutenants Charbonneau, Dunn et Tessier sont d'anciens journalistes.





Ne vous contentez pas de
DÉSIRER
une guerre de courte durée!

Les Nations alliées sont en guerre
L'Empire est en guerre
Le Canada est en guerre
Etes-VOUS en guerre?

Il n'y a que *vous* qui puissiez déclarer une guerre personnelle à l'ennemi.

Ne vous contentez pas de désirer une guerre de courte durée! Abrégez-là *réellement* en achetant des Bons de la Victoire.

Votre argent procure des armes. Nos combattants ont besoin de ces armes—ils en pressent. Achetez des Bons de la Victoire. Achetez-en régulièrement.

Nous sommes fiers de dire que les employés de la "Shawinigan" sont heureux de réduire leurs dépenses afin de pouvoir acheter des Certificats d'Épargne de Guerre. En vertu d'un plan de déduction volontaire de la paye, nos employés contribuent régulièrement des sommes importantes pour les fins de guerre canadiennes en faisant l'achat de ces certificats.

THE Shawinigan WATER & POWER COMPANY

ST-ROCH

(D.N.C.) — SOIREE D'ETUDE — Quelques dirigeants de la J.A.C. et leur aumônier, l'abbé R. Guilbeault, se sont rendus à St-Esprit, mercredi le 4, pour prendre part à la réunion des dirigeants et aumôniers du secteur.

* * *

ENTREE AU NOVICIAT— Nous apprenions, ces jours derniers que Mlles Colombe Gagnon, fille d'Edouard Gagnon, et Fernande Lafortune, fille d'Ubald Lafortune, avaient fait leur entrée au noviciat: Mlle Gagnon chez les soeurs de l'Immaculée Conception. Mlle Lafortune au noviciat des Srs Grises.

* * *

BAPTEMES — Le 15 février Marie - Micheline - Jacqueline - Simone, enfant de M. et Mme Paul Trudel (Laurenza Wolfe). Parrain et marraine: M. et Mme Alexis Robert (Simone Trudel), de St-Denis, Montréal, oncle et tante; porteuse: Mlle Ernestine Trudel, de St-Esprit.

— Le 15, Marie - Irène - Elianne - Fleur - Ange, enfant de M. et Mme Emilien Ouellette (Marie-Rose Marchand). Parrain et marraine: M. et Mme Sinai Ducharme (Irène Marchand), de Ste-Marcelline; porteuse: Mme Wilfrid Marchand.

* * *

MARIAGE — Le 14, samedi dernier fut béni le mariage de M. Lucien Dufort, fils de M. et Mme Josaphat Dufort (Yvonne Marsolais) et de Marguerite Marchand fille de M. et Mme Adrien Marchand (Marie Barbier).

Avant son mariage, Mlle Marchand fit sa consécration à la Ste-Vierge et durant la messe, les Enfants de Marie firent le chant.

* * *

SEPULTURE — Lundi dernier fut chanté un Libera suivi de l'inhumation du corps de Mme Lucien Gareau (Marie - Sophie Perreault), décédée à St-Esprit, le 13, à l'âge de 87 ans et 9 mois.

ST-BARTHELEMY

(D.N.C.) — NAISSANCES. — Le 9 février: Marie - Jeanne - Claudette - Thérèse, enfant de Romuald Farly, coiffeur, et de Gertrude Lachapelle. Parrain: M. Aristide Farly; marraine: Mlle Thérèse Farly, oncle et tante de l'enfant; porteuse: Garde Raphael Sylvestre.

● Charlemagne LANDRY
● Chs-Hubert DUCHARME

Landry & Ducharme
AVOCATS

Alfred Beaudry
NOTAIRE
● 373, Notre-Dame
● Téléphone : 871
30 oct. j.n.o.

— Le 14 février: Marie - Murielle - Edith, enfant de Gérard Sylvestre et de Aldéa Rousseau. Parrain: Germain Rousseau; marraine: Dolorès Rousseau, oncle et tante de l'enfant; porteuse: Garde Raphael Sylvestre.

* * *

MARIAGE — Le 12 février, M. Arthur Plante, fils de M. Adélard Plante, épousait Mlle Lauraette Beaucage, fille de M. Freddy Beaucage, de St-Viateur.

* * *

FIANÇAILLES — Le 15 février se réunissaient chez Mme Joseph Ringuette un groupe de parents et d'amis à l'occasion des fiançailles de sa fille Denise, comptable à la Caisse populaire, à M. Gérard Valois, fils de M. Arthur Valois.

* * *

J. A. C. — Vendredi dernier, la jeunesse agricole se réunissait pour la réunion mensuelle. Présidée par M. l'aumônier Edmond Parent, l'assemblée fut des plus intéressante. Il y eut étude, débat oratoire et chants.

* * *

FUTUR CERCLE. — Une nouvelle organisation semble s'agiter: le Cercle des Fermières. En activité dans presque toutes les paroisses, toutes en connaissent les nombreux avantages.

Plusieurs dames ont déjà apporté leur signature.

* * *

MALADES — Mlle Clarinthe Bérard, institutrice à l'école de St-Joachim: son état de santé était très inquiétant au commencement de la semaine ,mais semble s'améliorer.

— M. Guilbert Béland est revenu chez sa tante après avoir subi une opération à l'Hôtel-Dieu.

A tous deux nous souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

CARNET SOCIAL — M. l'abbé Louis-Michel Roberge, curé de Montbeillard, Témiscamingue, ce passage chez M. et Mme Arthur Valois.

— Mlle Amélie Garceau, de Pointe du Lac, en fin de semaine, l'invitée de Mlle Denise Ringuette.

— Mlle Marguerite et Maurice Valois, M. Benoit Laurendeau, en fin de semaine à l'Ile St-Ignace.

—Mme Auguste Lincourt, de Rollet, Témiscamingue, en visite chez ses parents.

— Mlle Françoise Sévigny, aide-garde-malade à l'hôpital Lachine, dans sa famille.

— Mlles Reine-Aimée et Yvette Piché chez M. Pierre St-Cyr.

— Garde Lucie Livernoche de l'hôpital Notre-Dame, dans sa famille.

ST-ALEXIS

Les familles Léonidas Leblanc et Alfred Forest remercient bien sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Camille Forest.

ST-JOACHIM

(D.N.C.) — A l'occasion de son 82ème anniversaire de naissance M. Nap. Gauthier recevait à souper M. l'abbé Oscar Gauthier, curé, MM. et Mmes Dr Pacifique Gauthier, Albert Lecavalier, Dr Gérard Gauthier et Armand Gauthier, etc.

* * *

La semaine dernière eut lieu chez M. Vincent Gauthier une soirée familiale à laquelle plusieurs parents et amis assistaient.

* * *

Durant son séjour à St-Joachim M. l'abbé Victor Chaumont rendait visite à M. Tancrède Simard.

* * *

M. Joachim Thérien et Mlle Anita Gauthier sont de retour de l'hôpital. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

Mme Louis Gauthier, de St-Jérôme, en visite chez ses parents.

Mlle Gilberte Major chez ses parents à Terrebonne.

M. Aimé Bastien de la R.C.A.F., à Moncton N.-B., chez son père M. Jos. Bastien.

M. René Lusignan, autrefois de cette paroisse, chez des amis.

MM. Chs-Auguste et Henri Allard, de St-Henri de Mascouche, MM. et Mmes Laurent Chaumont et Joseph Chartrand, de Ste-Anne des Plaines, Hervé Thérien, Mlles Blandine et Paulette Thérien de Montréal, chez M. Fred Thérien.

* * *

Dimanche après-midi il y eut réception de 15 croisés de l'Eucharistie.

* * *

En retraite fermée à la Villa St-Joseph, à Montréal: Mmes Rodrigue Deslongchamps et Honorius Courcelles.

* * *

DECES — Le 11 janvier est décédé à St-Joachim chez M. Jos. Guilbault, M. Paul Turenne, âgé de 77 ans, époux de feu Elia Deslongchamps.

Les funérailles ont eu lieu à St-Paul l'Ermite le 14.

Les porteurs étaient ses petits-fils: Gaétan Simard, Ernest Dupras, Philippe Turenne, Aimé Guilbault, Paul Turenne et E. Deslongchamps.

Lui survivent une fille Mme Jos. Guilbault (Bertha), Rolland et Paul; plusieurs petits-enfants, 4 arrière petits-enfants: Réjean Simard, Rémi Dupras, Muguette et Carmen Dupras.

Nos sympathies à la famille.

* * *

M. Hector Bisaillon de Montréal, en promenade chez M. Jos. Guilbault.

ST-JANVIER

(D.N.C.) — Le 12 février, à M. et Mme Guillaume Larose (Ella Allard) un fils baptisé Joseph - Roger - Normand. Parrain et marraine: M. et Mme Emilien Ouellette, de St-Janvier.

— Le 14 février avait lieu la partie de cartes organisée par le cercle des Dames Fermières. L'assistance était très nombreuse. Ce fut un véritable succès.

* * *

Dernièrement un groupe d'hommes et de jeunes gens sont allés en retraite fermée à la Villa St-Martin. Ils en sont revenus enchantés.

* * *

Cette semaine quinze dames sont parties, elles aussi, pour aller goûter, dans le calme et la paix, le charme des colloques divins au couvent des religieuses de Marie - Réparatrice.

* * *

Depuis quelques semaines, M. le curé a le plaisir d'avoir avec lui sa soeur Mme Omer Pelland, de Ste-Emélie de l'Energie.

* * *

Etaient de passage au presbytè- M. le curé Léonard de Lesage; M. le Dr Louis Verschelden, sa dame et sa belle-soeur Mlle Laura Bélisle, de Montréal.

Bénédiction d'une statue

N.-D. DE LOURDES. — (D.N.C.) — Dimanche dernier, avant la grand'messe M. le curé E. Filiatreault a béni une belle statue de Notre-Dame de Lourdes, don de M. Adem Adam, et patronne de la paroisse. C'était aussi la solennité de N.-D. de Lourdes. Aussi ce fut une belle fête paroissiale. Le matin communions nombreuses. M. le Curé a chanté la grand'messe assisté des abbés Gérard Gaudet et Rosaire Dufort, du Séminaire, et a fait un grand sermon sur la grâce. La statue de N.-D. de Lourdes, entourée de lumières et de fleurs reçut, au cours de la journée, de nombreux fidèles qui vinrent prier aux pieds de Notre-Dame. Elle fut ensuite installée à la place d'honneur, celle qui lui revient, sur le maître-autel.

A la première messe les Enfants de Marie firent le chant et la chorale chanta la grand'messe. Cette fête laissera des souvenirs dans toutes les mémoires et notre paroisse s'est enrichie d'une belle statue de sa patronne. Reconnaissance au généreux donateur.

ST-LIGUORI

Premières de classe en janvier, au Pensionnat St-Joseph. — 9e année: Jacqueline Rivest 81.8; 8e Monique Bordeleau 80; 7e année: Cécile Perreault 88; 6e année: M.-Paule Borceleau 95; 5e année: Hélène Tassé 88; 4e année: Lucille Grenier 84.5; 3e année: Simonne Barrette 86.7; 2e année: Michelle Bordeleau 84.5; 1e année: Rachel Richard 91.

Le contrôle des prix et le cultivateur

Depuis que le contrôle des prix a été mis en vigueur par le gouvernement fédéral et que son application se généralise de jour en jour, un plus grand nombre sont atteints par cette mesure et ne sont pas sans se demander quel effet il aura sur la valeur de leurs produits.

On nous assure cependant que le producteur n'a pas lieu de s'alarmer parce qu'on ne cherchera pas à détruire son pouvoir de marchandage dans la vente de ses produits soit au détaillant, soit au grossiste. Et la raison de cela, c'est que la Commission des prix et du commerce en temps de guerre reconnait l'importance de maintenir la production animale et végétale durant les hostilités et n'entreprendra pas de la diminuer par des procédés arbitraires. Au contraire, elle prendra plutôt les moyens nécessaires pour la stimuler et la faire augmenter en raison des besoins nouveaux créés par l'état de guerre.

Voici quelques considérations qui ont été faites par certains officiers fédéraux qui occupent des postes de commande à Ottawa. Ces considérations indiquent assez clairement l'attitude que désire prendre le gouvernement vis à vis la classe agricole.

Dans une déclaration assez récente, le directeur du Service des marchés à Ottawa, M. A.-M. Shaw, laissait entendre "que le cultivateur peut être certain que la "Commision est au courant des "problèmes qui le confrontent et "réalise les difficultés qu'il éprouve à se procurer une main-d'oeuvre expérimentée dans les conditions présentes. Comme le prix "des aliments est un facteur important dans le coût de la vie, il "a dû être contrôlé pour prévenir "une hausse trop rapide". Ainsi que nous le faisions remarquer au mois de décembre, ce contrôle agit d'une façon indirecte sur le producteur. "Certains produits de la "ferme ont déjà été exemptés du "plafond des prix lorsqu'ils sont "vendus par le cultivateur au fabricant. Le plafond des prix au "détail des aliments doit être maintenu et le cultivateur devra s'y "conformer lorsqu'il vendra directement aux consommateurs".

Voici maintenant ce que disait M. J.-G. Taggart, nommé récemment administrateur des vivres, dans ses commentaires sur la situation du cultivateur en regard de cette nouvelle législation: "Nous "maintiendrons un plafond des "prix pour les denrées alimentaires "compatible avec les quantités nécessaires de nourriture. Nous réalisons que si les approvisionnements deviennent insuffisants, le "plafond des prix ne pourra être "maintenu". Bien que cette nouvelle mesure empêchera la hausse des prix des produits de la ferme, M. Taggart ajouta "qu'elle offrira des compensations au cultivateur en ce sens qu'elle le protègera contre une élévation des prix "des mrachandises dont il a besoin. Le coût de la vie sera aussi "stabilisé par le plafond des prix "des objets manufacturés dont il "se sert".

Puis, en ce qui touche de plus près les produits agricoles, M. Taggart déclara que "le pays a "besoin de produits laitiers et de "viande tant pour lui-même que "pour l'Angleterre. Des mesures "sont prises pour que la production des animaux et du lait ne "soit pas entravée indument. L'approvionnement en céréales, en "fruits et en végétaux est satisfaisant. Des fluctuations saisonnières dans le prix des fruits et des "végétaux frais sont permises. La "production des oeufs, des volailles doit être stimulée et ces pro"duits ne sont pas contrôlés lors"qu'ils passent du cultivateur aux "grossistes ou aux maisons de sa"laisons".

M. Taggart expliqua aussi comment certains produits (animaux vivants, lait, volailles, miel, sirop d'érable, oeufs) sont partiellement exempts du contrôle des prix. "Dans le cas des animaux vivants et du lait, l'exemption "s'applique seulement aux ventes "faites par le cultivateur au fabricant, mais non du fabricant au "détaillant et de ce dernier au consommateur. Ainsi, s'il n'y a pas "de plafond sur les animaux vivants, il y en a un sur les viandes "qui en dérivent, et s'il n'y en a "pas non plus sur le lait livré au "distributeur par le producteur, il "y en a un lorsque le distributeur "le vend au consommateur. De "même que s'il n'y a pas de contrôle sur la crème vendue à la fabrique, il y en a un sur le beurre "offert en vente par le fabricant".

Dpeuis la déclaration de M. Taggart, la Commission des prix et du commerce a annoncé d'autres changements au sujet du prix maximum de la viande d'agneau. Elle a autorisé les salaisons à vendre l'agneau congelé 1c la livre de plus que le prix en vigueur durant la période de base, en janvier, et en ajoutant ¼c. la livre par mois de février à juin; et le prix maximum de gros pourra aussi être augmenté jusqu'à concurrence de 4c. la livre dans le cas de l'agneau frais durant la période de janvier à mai. De plus, les viandes ou les carcasses provenant des agneaux du printemps ou de l'été qui seront offerts en vente avant le 15 août, seront exemptés du "plafonnage" de la maison de salaison au détaillant et de celui-ci au consommateur. Le cultivateur ne sera donc soumis à aucun contrôle, même indirect, sur les agneaux qu'il écoulera à partir du printemps jusqu'au milieu d'août et il devrait faire en sorte d'en vendre le plus possible durant cette période à condition qu'ils soient de bonne qualité. Cela aiderait à régulariser les arrivages sur le marché.

J.-E. BISSON, agronome,
Gérant de la Coopérative
Canadienne du Bétail de
Québec, Limitée.
2 février 1942.

Mme T. Liard en deuil de sa mère

Mme Théo. Liard, de Joliette, est en deuil de sa mère décédée à Pawtucket, R.-I., où les funérailles eurent lieu le 18 février. Née Paquin (Zoé) et originaire de St-Didace, Mme Charles Désalliers est décédée à l'âge de 90 ans et 10 mois. Elle laisse dans le deuil, outre sa fille Mme Liard de Joliette, ses filles Mmes Joseph Emond, Léopold Lamarre et ses fils: MM. Jos. et Wilfrid Désalliers, tous de Pawtucket; Napoléon Désalliers, de St-Charles de Mandeville, ainsi que plusieurs petits-enfants et autres parents.

A Mme Liard et à la famille nous offrons nos sympathies.

Le Séminaire est éliminé

La saison de la ligue de Hockey Commerciale et Industrielle est presque terminée; un seul programme reste à l'affiche pour samedi de cette semaine.

Jeudi dernier, le club Crabtree qui s'avère des plus dangereux à l'approche du cétail, a éliminé le club du Père Beaudry des séries de fin de saison, séries qui détermineront le champion de notre ligue qui aura l'honneur de représenter Joliette dans la lutte pour le titre de Champion Intermédiaire B de la Province. Ce titre appartient à une équipe de notre ligue, nous espérons que Joliette le gardera.

Dans la deuxième joute, le club de l'Armée, accompagné de plus de sept cents recrues, a subi une défaite aux mains du Vessot. Le compte de 2 à 1 indique ce que fut la joute; les joueurs y allèrent avec entrain et ne se ménagèrent pas, les coups d'épaules et les bousculades furent nombreux, mais les arbitres surveillèrent le jeu avec une attention soutenue, et tout finit bien.

Pour le Vessot, Boisvert et Beaudry furent les compteurs et Lanthier pour l'Armée. Les autres joueurs se dépensèrent sans compter.

Au nom du Président et au nom ces officiers de la Ligue, merci bien sincère au Major Keating, à l'adjudant Boulay et aux officiers du Camp Militaire de notre ville pour le beau geste qu'ils ont fait en faveur de notre ligue jeudi dernier.

SAMEDI LE 21:

7 h. 30: Vessot vs Barbecue

Jusqu'au bout, pour la Victoire
Achetez des OBLIGATIONS de la VICTOIRE
Nouvelle émission

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

SEMAINE FINISSANT LE 14 FEVRIER 1942

A Québec

OEUFS

A - Gros	32½c.
A - Moyens	29½c.
B	26c.
A - Poulettes	25½c.
C	24c.

POULES ABATTUES

A - 5 lbs et plus	24c.
A - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	22c.
B - 5 lbs et plus	22c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c.
C - 5 lbs et plus	18c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c.

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

A - 5 lbs	28c.
B - 5 lbs	26c.

POULETS ABATTUS Sélectionnés

A - 5 lbs et plus	26c.
B - 5 lbs et plus	24c.
C - 5 lbs et plus	21c.

Sur les prix ci-haut mentionnes nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS Prix nets

Pesanteur 100 à 140 lbs	15c.

PORCS RECUS VIVANTS

Pesanteur chaude	15¼c.

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait) 90 lbs et plus

Bons	18c.
Moyens	15c.

A Montréal

POULES VIVANTES

A - 5 lbs et plus	24¼c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	22¾c.
C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	21¼c.
Coqs	14c.

POULETS "A ROTIR" Gris et blancs

A - 6 lbs et plus	23c.
B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	21½c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c.

POULETS A ROTIR Rouges

A - 6 lbs et plus	23c.
B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	21½c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c.

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

Spécial - 6 lbs et plus	30c.
A - 6 lbs et plus	29c.
A - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	28c.
B - 6 lbs et plus	26c.
B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	25c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	24c.
C - 6 lbs et plus	23c.
C - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	22c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c.
C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	20c.

JEUNES DINDES VIVANTES

A	25½c.
B	23½c.
C	22c.

OIES ABATTUES

A	20c.
B	18c.
C	15c.

POULETS ABATTUS (engraissés au lait

Spécial - 6 lbs et plus	31c.
A - 6 lbs et plus	30c.
A - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	29c.
B - 6 lbs et plus	27c.
B - 5 lbs jusqu'à 6 lbs	26c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	25c.

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

Spécial - 5 lbs et plus	26c.
A - 5 lbs et plus	25c.
A - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	24c.
A - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	23c.
B - 5 lbs et plus	22c.
B - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c.
B - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	20c.
C - 5 lbs et plus	19c.
C - 4 lbs jusqu'à 5 lbs	18c.
C - 3 lbs jusqu'à 4 lbs	17c.

JEUNES DINDES ABATTUES

A	30c.
B	28c.
C	26c.

N. B. — Les oiseaux moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFS

A - Gros	32½c.
A - Moyens	30c.
B	27c.
A - Poulettes	27c.
C	24½c.

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus: la lb	12c.

VEAUX ABATTUS — ENGRAISSES AU LAIT

Bon	16c.
Moyens	15c.
Communs	13c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

Montréal et Québec

BEURRE

Semaine finissant le 9 février

Beurre frais

No 1 pasteurisé	34¼c.
No 1 non pasteurisé	33¾c.
No 2	33¼c.

FROMAGE

Semaine finissant le 10 février inclusivement

Blanc pour le marché domestique: Fabriqué le et après le 1 nov 1941

No 1	24½c. F. A. B. Point
No 2	24c. d'expédition
No 3	23½c. à la fabrique.

Coloré:

No 1	24¾c.
No 2	24¼c.
No 3	23¾c.

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

PRIX DU MARCHE DES ANIMAUX VIVANTS

PRIX OBTENUS SUR LE MARCHE DE MONTREAL, LUNDI 16 FEVRIER PAR LA COOPERATIVE CANADIENNE DU BETAIL DE QUEBEC, LTEE

PORCS

BACONS — (135 - 175)

Prix de base — Vendus vivants	
Par camion	11.35
Truies	8.50 9.25
Vendus abattus on offre	15¼c.
PRIME — Selects (140 - 170)	
Poids chaud abattu	$1.00

RABAIS

125 - 135 lbs	50c
176 - 185 lbs	$1.50
120 - 175 lbs	1.00

Par têtes

176 - 185 lbs	2.00
120 - 175 lbs	1.50
176 - 185 lbs	2.00

Légers

119 lbs et moins	$1.50
Moins de 100 lbs	2.00

Pesants

206 - 220 lbs	$3.00

Extra pesants

206 - 220 lbs	$2.50 du 100 lbs
220 et plus	$3.00 du 100 lbs

VEAUX DE LAIT

Choix	13.50	14.00
Bon	13.00	13.50
Moyen	11.00	12.00
D'herbe	6.00	6.75
Communs	8.00	9.00

BOUVILLONS

Choix	10.00	10.50
Bon	9.50	9.75
Moyen	8.25	9.00
Commun	6.00	7.50

AGNEAUX en lots mélangés

Mélangés	10.25	10.50

MOUTONS

Bon	6.50	7.00
Commun	4.00	4.50

TAURES

Choix	8.50	9.25
Bonne	7.75	8.25
Moyenne	6.50	7.50
Commune	5.00	6.00

VACHES

Choix	7.25	7.50
Bonne	6.50	7.00
Commune	4.75	5.25
Très commune	4.00	4.50

TAUREAUX

Choix	8.00	8.50
Bon	7.25	7.75
Moyen	6.50	7.00
Commun	5.00	6.00

A votre service !
L.-P. DUBEAU
Expert en radios et réfrigérateurs
340, Blvd MANSEAU, JOLIETTE
Tél.: 153
En fin de semaine à Berthierville, au No 118, rue MONTCALM
Tél.: 813
19 fév. 4 f. p.

Préférons hardiment trop de bonté à trop de zèle. Soyons persuadés que toute dureté renferme de l'orgueil, de l'égoisme, de la colère et de l'inhumanité. Appliquons-nous à être modérés, calmes, résignés, bons, débonnaires et doux. Dès que notre bile s'échauffe, essayons de chanter. — *Père Bouchage, C. SS. R.*

Grande quantité de manteaux de fourrure au plus bas prix !!

SEAL - ALASKA - RAT MUSQUÉ - MOUTON DE PERSE - CHAT

Un expert sera ici samedi, le 21 pour toute la journée

484, rue St-Viateur - **Mlle Alda Descoteaux** - Téléphone : 902

Mouchoirs de Cellu-coton

KLEENEX, 500 feuilles	.29
KLEENEX, 200 feuilles	.13
Lady Dainty, 500 feuilles	.29
Lady Dainty, 200 feuilles	.13
Velvetta, 500 feuilles	.27
Velvetta, 200 feuilles	.12
Face-Elle, soyeuses 167 feuilles triples	.33

Oscar Landry

LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT

457, Notre-Dame Tél. 228 et 229

JOLIETTE

La mascarade à l'Aréna

ASSISTANCE TRES NOMBREUSE ET QUANTITE DE COSTUMES — MLLES BELANGER ET PAQUIN GAGNENT LE PREMIER PRIX — LA PUBLICITE ACCORDEE A L'EFFORT DE GUERRE

La mascarade de mardi soir dernier a groupé à l'aréna une des bonnes assistances de la saison d'hiver. Ceux qui endossèrent le costume étaient plus nombreux que dans le passé et le souci de la belle apparence était plus marqué.

La mascarade était dirigée par M. Charles-E. Desrochers, sous le patronage de M. l'échevin Adrien Forest. Me Max. Perreault, de la Commission Athlétique présida la distribution des prix. Les juges: MM. Lavallée, Bourassa, Brien, accordèrent une quarantaine de prix. Les costumes sympolisant l'effort de guerre se classèrent parmi les premiers. Voici l'ordre des 15 premiers "V de la Victoire": (Mlles Bélanger et Paquin) "La Marche de la Victoire"; "V pour Victoire", (Mlles Huguette et Andrée Tellier); "La Victoire de la Marine", "Jeunesse militaire" "Un soir de bal pour l'Emprunt de la Victoire", (Nicole Courteau et Paul Tessier); "Les Cyclones de Joliette", (Mlle Laporte: "La Fée des Etoiles", "Danseuses de ballets", "Pages" (Mlles Arnault et Préville); "Coca-Cola", "Damase", Deux petites marquises", "Futurs mariés".

Le premier prix fut présenté par le soldat C. Courcelles. Les entr'actes étaient chargés d'un programme de courses diverses et de sauts sur barils.

Deux prix de présence furent tirés. L'un était présenté par l'aréna et l'autre par M. l'échevin Forest.

Les Cyclones perdent dimanche

Dimanche dernier les Cyclones de Joliette et les Cataractes de Shawinigan ont joué une forte partie à l'aréna de Joliette. A la première période, Bean (Bernard - Burr) donna l'avantage aux nôtres, mais le score fut égalisé à la deuxième. A la troisième Gladu compta le point décisif pour Shawinigan et la partie se termina de la sorte. Dans la ligue notre équipe est en dernière position avec 12 parties de gagnées, 19 de perdues et une nulle.

Les Cyclones sont défaits

Mardi soir les Cyclones ont perdu une autre partie aux mains du Lachine par le score de 9 à 4. Les Lachine comptèrent 7 points avant que les gars du Joliette puissent réussir à en faire deux par les bâtons de Kelly et McNichol à la deuxième période. Bessette et Bernard comptèrent nos deux autres points dans la troisième période.

AVIS

Je donne avis à tous ceux qui me doivent des comptes de venir les solder le plus tôt possible. J'ai vendu mon commerce et je désire cesser tout crédit. Personne autre que moi-même n'est autorisé à recevoir ces remises.

Mme J.-C. Baillargeon
350 rue Fabre. Joliette

A VENDRE

Voiture d'hiver pour livraison. En bonnes conditions.

19f. 1 f.p.

L'EPIPHANIE

(D.N.C.) — DECES — M. Octave Bourgouin est décédé à l'âge de 82 ans, à l'hospice de l'Assomption. Le 14 février. M. le curé Robitaille fit la levée du corps et M. l'abbé Piette, vicaire chanta le service.

Les porteurs étaient MM. A.-T. Lafortune, O. Lafortune, M.-H. Villemure, Jos. Laviolette et O. Lescarbeau.

La chorale était dirigée par le notaire Forest.

Nos sympathies.

Jeudi le 12 février nous recevions le Barbecue, club de Joliette; le score fut de 4 à 3, étant la septième victoire pour l'Epiphanie.

* * *

Le festival sportif organisé par le comité de notre patinoire, dimanche le 15 février, a été un vrai succès. Plus de huit cents personnes y ont assisté. Voici quelques noms des gagnants des courses: M. Roger Morin et R. Langlois, Mlle Poitras et Mlle Eméline Lafortune, etc.

M. Michaud, Mlles Voyer et Bernier, de Montréal nous ont donné une bonne démonstration de patinage de fantaisie. Il y eut une magnifique partie de gouret contre Couvrette & Sauriol, club de Montréal. Notre club a encore triomphé sur un redoutable adversaire par un score de 4 à 2. Nous félicitons nos joueurs qui méritent notre encouragement. M. Henri Forest a compté 3 points. Notre club n'a pas encore connu de défaite.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont donné des prix pour les différents concours: M. le maire Majeau, Couvrette & Sauriol, de Montréal, M. St-Pierre, gérant de J.-B. Rolland, J.-U. Desjardins, Maurice Desjardins, J.-H. Roch, Jos. Morin, Délia Papineau, Roméo Bourque, Mlle Marguerite Bourdon, M. Forget, Lajoie, O. Ratel et fils et Tremblay, etc.

Mme Dr Marcel Picard a donné la coupe gagnée par R. Morin, vainqueur de la course d'un mille.

Le microphone et haut-parleurs, furent installés par gracieuseté de la Garde d'honneur de l'Epiphanie.

Encouragez nos annonceurs

Aux cultivateurs

100 tonnes de foin à vendre MIL et TREFLE

Sur demande un octroi d'environ $5.00 la tonne sera payé par le gouvernement.

Adressez-vous à

Majeau & Frère

Tél. 330 w

Paletot en chat sauvage

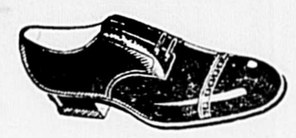
Paletot en chat sauvage pour homme, grandeur 42 ou 44, porté quelques fois seulement; payé $275.00 à vendre à sacrifice: $95.00. Enrolé dans l'armée. Pourra être envoyé pour examiner. S'adresser à 5164, Parc Avenue, Montréal.

12 fév. 2 f. p.

Vaches demandées

On demande à acheter vaches fraiches vêlées. S'adresser à J. PARENT, Vieux-Moulin ou Tél. 809 s. 5. 19f. 1 f.p.

ALBERT JOLY



Chaussures de qualité, modèles exclusifs

Tél.: 1185

20, Place Bourget, sud

JOLIETTE

Voisin de Joly & Frères

Plume trouvée

Une plume réservoir trouvée dans un édifice public il y a environ un mois. On peut la réclamer au bureau de l'Action populaire et payer cette annonce 30c.

19 fév. 1 f.

Cheval à vendre

Cheval brun, 4 ans, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Alexandre Parent, Rang Double, ST-AMBROISE.

19 fév. 1 f. c.

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE VOS YEUX

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES, STRABISME

avec nos

Traitements Orthoptiques

EMILE PREVOST

SPECIALISTE OPTOMETRISTE

Ajustement des yeux artificiels.

100, rue St-Paul, Joliette, Qué.

OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE



M. P.-E. Carrier

Une occasion personnelle de faire notre part

Accueillons l'Emprunt de la Victoire comme une occasion personnelle de faire notre part.

Chaque dollar compte et nos souscriptions contribueront à maintenir un flot continu d'approvisionnements et de matériaux de guerre, que réclament ceux qui nous défendent.

J'ai confiance que les citoyens du Comté de Joliette démontreront leur patriotisme en souscrivant largement et que notre objectif sera atteint avant la fin de la campagne.

P.-E. CARRIER.

Président Conjoint actif pour le comté de Joliette.

Patrons honoraires pour le diocèse de Joliette

S. Exc. Mgr J.-A. PAPINEAU,
Sir J.-M. TELLIER et M. Georges CHEVALIER.

Présidents honoraires

MM. C.-E. FERLAND, A. BARRETTE, députés,
OSCAR LANDRY, pharmacien.

Vice-présidents honoraires

Chevalier HORACE BEAUMIER et M. S.-A. LAVALLEE, notaire.

Vice-présidents

MM. J.-A. BOISVERT, maire de Joliette;
J.-E. BOUCHER, maire de Crabtree Mills;
J.-GEORGES DUFRESNE, St-Félix;
Dr J.-A. PELLETIER, Joliette;
Dr A. GEOFFROY, Joliette;
GERARD DENIS, avocat, Joliette.

Civilization is facing a crisis

At this period of our history our beloved Canada, with the rest of civilization is facing the worst crisis of the times. In order to continue to enjoy all our liberties and freedom as well as the blessings of Almighty God we must gird ourselves for greater efforts. Sacrifice follows discipline, VICTORY WILL BE REALIZED ONLY THROUGH COMBINED EFFORTS OF ALL.

We can support the fighting forces through the ALL-OUT purchase of VICTORY BONDS. I urge all the people of Joliette County to realize the gravity of the hour. Support the War Effort.

Defend your Homes,
Defend Canada
Buy VICTORY BONDS.

Kay CRABTREE.



M. Kay Crabtree

Présidents: P.-E. CARRIER - KAY CRABTREE

Jusqu'au bout pour la VICTOIRE....!!



A tout prix il faut en FINIR.....!!!

ASSEMBLEE DIMANCHE
Salle du Séminaire

A la salle du Séminaire, dimanche le 22, à 8 hres. — L'entrée est libre à tous, mais les enfants ne sont pas admis. — Il y aura cinéma et courtes allocutions par des orateurs en faveur de l'Emprunt. MM. les députés Ferland et Barrette adresseront la parole.

L'EMPRUNT A JOLIETTE

OBJECTIF: $275,000 POUR LE COMTE, ET $168,500 POUR LA VILLE

Inauguré dimanche par la bénédiction d'un drapeau, la campagne va bon train. — Dans les deux premiers jours, les souscriptions dépassèrent $25,000, pour la ville de Joliette. — La paroisse St-Côme est la première à dépasser son objectif.

Adresse du bureau de l'Emprunt à Joliette:

159, rue St-Paul - YVES DION - Telephone 793

ORGANISATEUR UNITAIRE POUR LE COMTE DE JOLIETTE.

Page de l'Action catholique

JACISTE RAPPELLE-TOI TA LOI

1 — Le jaciste vit de la grâce;
2 — Le jaciste est loyal, droit et pur;
3 — Le jaciste est discipliné et économe;
4 — Le jaciste est débrouillard et gai;
5 — Le jaciste est travailleur;
6 — Le jaciste ne craint pas le dévouement et le sacrifice;
7 — Le jaciste est serviable pour tous et plus spécialement pour les jeunes de sa condition;
9 — Le jaciste est fier d'être catholique, agriculteur et canadien-français;
10 — Le jaciste est ami de la terre, de la maison et de l'Eglise.

* * *

Cette loi, nous nous contenterons aujourd'hui de t'en rappeler les termes. Tache de les incruster bien profondément dans ta mémoire, et plus profondément encore, dans ton coeur.

D'ici quelques mois, pour toi, nous ferons ici-même un bref commentaire de chacun des articles de cette loi. Sois aux écoutes!

LE COMITE PAROISSIAL

La paroisse, base de l'Action catholique

(Par le Père ARCHAMBAULT)

NOUVELLE CHARGE POUR LE CURE ?

1 — Je sais l'objection que pourront faire quelques-uns: Le Comité paroissial, c'est une nouvelle charge pour le curé, un nouvel organisme qu'il aura à orienter, à mettre au point, à diriger, alors que déjà tant d'oeuvres mangent son temps.

A cette objection Pie XI lui-même répond: *"Nous savons bien quelle activité et quel dévouement suppose le travail du clergé pour obtenir ce résultat; mais le prêtre n'est-il pas consacré pour un ministère plein de difficultés et de douleurs? Aussi bien, ces difficultés et ces douleurs ne vont-elles pas sans grandes consolations. En fait, les prêtres trouveront dans les membres de l'Action catholique des collaborateurs fidèles et ardents qui leur seront d'un grand secours dans leurs fatigues apostoliques et pourront atteindre là où, personnellement, le prêtre ne pourrait arriver"*. (Lettre à l'épiscopat argentin).

2 — Mais, encore un coup, il faut que cet organisme soit bien *constitué*. Et c'est pour cela que nous préconisons un Comité de neuf, dont les membres seront choisis un à un, en vue de telle tâche déterminée, et à cause des dispositions particulières qu'ils possèdent pour bien remplir cette tâche spéciale.

Que la formation de ces membres ait besoin dans les débuts d'être complétée et même tenue à jour, je n'oserais le nier. Mais ce travail ne doit pas paraître plus compliqué, plus assujettissant qu'il n'est en réalité. C'est par la conversation individuelle, la direction au confessionnal, de brèves remarques au commencement de chaque réunion qu'il s'accomplira principalement.

3 — Il se peut que quelques membres n'aient pas sur l'Action catholique des notions bien nettes. On ne s'en préoccupait pas jadis dans les cercles d'étude. Or ces notions sont nécessaires. La tâche des membres du Comité exige qu'ils connaissent la nature exacte de l'oeuvre, son but précis, sa technique particulière, le rôle qu'ils auront à y jouer, etc. Le curé, s'il en a le temps et s'il y est préparé, les instruira. Ce serait l'idéal. Mieux que tout autre il saura enseigner à ses aides ce qu'ils doivent savoir, avec des aperçus complémentaires sur la situation de sa paroisse et les applications qui en découlent.

4 — Là où cette tâche lui serait absolument impossible, le curé indiquera aux membres de son comité tel livre à lire, il leur conseillera d'assister, s'ils habitent la ville, à tels cours qui s'y donnent, il mettra enfin à contribution les bons services de quelque auxiliaire: vicaire, aumônier, missionnaire, prêtre attaché à la direction de l'Action catholique, etc., qui pourra le suppléer.

D'ailleurs, un Comité diocésain ou secrétariat, établi au centre du diocèse, devrait être à la disposition des curés pour tout renseignement, direction, aide. Cet organisme est indispensable. Nous en dirons un mot plus loin.

● *J. E. C. F.*
Rollande, quel est ton idéal ?

MON IDEAL

Religieuse, célibataire ou maman? Non, ce n'est rien de cela, pour le moment du moins. Sans doute, ai-je déjà rencontré ces trois voies dans une marche rêveuse. L'une après l'autre je les ai invitées mais aucune d'elles n'a encore accepté l'invitation. C'est qu'elles sont fort mystérieuses. Mesdemoiselles les vocations et dans certains cas, exemple le mien, elles ne se gênent pas du tout pour prolonger l'attente de leurs hôtesses. Bon, ne parlons plus des retardataires; faisons connaissance avec le personnage ponctuel. Je vous présente Monsieur: "Semer la Joie", docteur en science: faire des heureux. Voilà mon idéal.

Oui, c'est mon rêve à moi. Pas moyen de perdre son air avec ça. Voyons, je m'exerce à devenir une bonne petite maman. A vingt ans mon directeur m'annonce: " Ma fille le bon Dieu vous appelle chez ses privilégiées. Tout mon apprentissage de jeunesse ne me sert plus à rien. Alors j'aime mieux ne pas prendre de risque.

Je suis sûre d'une chose, partout je puis être une semeuse de joie. Maternelle pour les petits, j'adoucirai leurs peines d'enfants. Les grands, je serai leur soeur. Pourquoi pas? A ceux qui prétendent: Des soeurs, ça ne sert qu'à vous taquiner et à vous enrager! je prouverai le contraire. Je leur montrerai l'efficacité d'une parole fraternelle pour dérider les fronts moroses. Les vieillards auront aussi la visite du docteur "Semer la Joie". Sur ses vieux jours qui n'a pas quelques bobos à soigner? Mon instrument d'examen, toujours le même: de la compréhension. Mon remède: de la gaieté. Le paiement: un sourire d'espoir sur les lèvres du patient.

Comme vous voyez, je n'ambitionne guère richesses, bijoux, honneurs: je n'ai point assez lu de romans pour me leurrer de telles illusions. Je ne désire pas non plus une lune de miel sans fin ou une vie héroique. Non, je veux seulement des heureux à mes côtés. Mon rêve est-il fou et irréalisable? Chut, ne le dites pas, il ne faut pas le briser de crainte de m'enlever du même coup le plus beau de moi-même. Il deviendra réalité! Oh! répétez-le bien haut et plus que jamais j'aimerai la vie.

ROLLANDE.

TABLEAUX D'INITIATION A LA CROISADE

NOUVEAUX PRIX - - - - - **15¢** L'UNITE

Un tirage plus élevé nous a permis de réduire nos dépenses d'impression. — S'adresser au

Centre diocésain de la C. E., Séminaire de Joliette

Aux jeunes ouvriers

L'AVENIR

Quand on est jeune, on fait des beaux rêves d'avenir. Si seulement on savait ce que veut dire ce mot. Combien de jeunes se sont perdus parce qu'ils ne savaient pas ce que c'était que l'avenir. En cherchant dans le dictionnaire, on peut voir que le mot "AVENIR" veut dire "TEMPS FUTUR". On y dit ainsi que "L'AVENIR EST INCERTAIN".

Si on prend un exemple pour s'illustrer un peu ce qu'est l'avenir, on peut voir que ce n'est pas ce que s'imaginent nos petits amis.

Une maman sait fort bien que c'est nécessaire, et indispensable de manger le midi. Le dîner se sert entre midi et une hre, cependant elle doit travailler tout un avant-midi pour la préparation du repas. De même pour nous; nous voulons vivre longtemps, grandir, travailler et être heureux. Même si ce temps n'est pas encore arrivé, même si nous ne sommes pas encore grands, ne doit-on pas s'y préparer? Qu'on note bien que DEMAIN SERA CE QU'ON LE FERA AUJOURD'HUI!

Il est impossible de changer le passé. Cependant il est possible et c'est un devoir de faire notre avenir plus beau qu'il ne s'annonce. Beaucoup de moyens sont mis à notre disposition pour y parvenir. Par contre, il y a aussi un nombre incalculable d'occasions qui, si nous y tombons, tuent notre propre bonheur. Il faut dans toutes ces circonstances avoir assez de volonté pour choisir ce qui bâtit des vies heureuses.

Puisque nous aimerions être déjà un homme, pourquoi ne voudrions-nous pas immédiatement l'être? Que penserions-nous de notre père si nous savions qu'il ne pensait pas à ses futurs enfants quand il organisait sa vie?

Tout de suite, ça presse, nous devrions commencer, tous les jours, à nous construire du bonheur pour toute la vie. Pour nos parents, pour notre famille, et pour les petits enfants que nous aurons et que nous voudrons voir heureux. Ils le seront si nous commençons à temps!

ROGER.
"La Jeunesse Ouvrière".

L'Heure catholique

L'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, commencera le dimanche 22 février, une nouvelle série de causerie. Sous le titre "Message de paix aux hommes en guerre", le R. P. Adrien Malo, o.f.m., conférencier et auteur bien connu, commentera en cinq causeries le message de S. S. Pie XII à l'occasion de Noel. La causerie du 22 février aura comme titre: "D'où viendra la paix". Elle sera donnée à 2 hres, au poste CKAC. A 2 h. 20, brève chronique sur le troisième centenaire de Montréal.

L'esprit du mouvement jaciste

"La J. A. C. formera un organisme vivant d'une vie propre et autonome, un corps dont toutes les parties s'emboiteront une les autres. Elle aura une activité et des méthodes adaptées à l'âge et à la mentalité de ses jeunes membres, avec des sections et des institutions diverses, reliées entre elles, POUR TOUS LES BESOINS ET TOUS LES INTERETS DES JEUNES AGRICULTEURS.

"Elle sera dirigée par les jeunes membres eux-mêmes." Entre eux, par eux et pour eux", telle est la devise de la J.A.C. Les jeunes agriculteurs s'y sentiront donc chez eux et en famille. Ils possèderont une carte de membre et un insigne de leur organisation. Ils auront leur journal, leur SECRETARIAT, leurs congrès, leurs réunions, leurs comités.

"Le développement, le progrès, l'influence de leur organisation sera leur oeuvre. Ils peuvent et doivent en être fiers. Ils y collaboreront par leurs efforts, leurs cotisations, leur propagande, leur travail. Ils peuvent s'y vouer avec tout l'enthousiasme et toute la fougue de leur âge, avec leur besoin d'activité, d'attachement, de sympathie et d'affection".

Secrétariat Fédéral de la J. A. C.
Maison Querbes, Joliette.

LAVALTRIE

No 32

Par l'abbé Donat Martineau

PIERRE PAUL MARGANE DE LAVALTRIE (suite). — A l'automne de 1774, les colonies anglo-américaines se soulevèrent contre la métropole et invitèrent les canadiens-français à se rallier à la cause de l'indépendance, mais ceux-ci demeurèrent fidèles à la couronne britannique, suivant en cela les conseils de leurs chefs ecclésiastiques et de leurs seigneurs.

L'année suivante, les américains envahissaient le Canada. Comme par le passé, les détachements de l'armée d'invasion devaient porter leur attaque à la fois sur Montréal et Québec. En fin de mai 1775, ils étaient à la frontière.

Le 9 juin, le gouverneur Carleton proclamait la loi martiale et appelait les Canadiens aux armes. M. de Lavaltrie, promu au grade de capitaine, répondit loyalement à l'appel du gouverneur. Les miliciens se joignirent aux troupes régulières; l'histoire rapporte qu'ils prirent une part importante et très efficace dans la défense de Québec.

Durant les mois de septembre et d'octobre, les envahisseurs opéraient leur avance en territoire canadien et le 13 novembre, Montréal était aux mains de Montgomerry. Deux jours auparavant, le gouverneur Carleton s'y était embarqué sur 11 vaisseaux avec 300 hommes et plusieurs officiers, pour gagner Québec. Montgomerry envoya le colonel Easton à sa poursuite, ne gardant à Montréal que les effectifs nécessaires à l'occupation.

Malheureusement, un vent violent du nord-est avait forcé la flottille canadienne de mouiller à Lavaltrie, où elle fut retenue pendant plusieurs jours. Alors, le capitaine Bouchette s'offrit pour conduire le gouverneur sain et sauf à Québec. Celui-ci accepta et, sous un déguisement, monta sur une berge avec son aide-de-camp, M. de Lavaltrie, M. de Niverville et le capitaine Bouchette, à destination des Trois-Rivières.

Quant à la flottille que Carleton avait laissée à Lavaltrie, voici quel fut son sort, d'après le témoin Bertholot, dans son mémoire cité par l'abbé Verreau. (Linvasion américaine, l'abbé Verreau, p. 234). "Le vent contraire la retenant toujours, le colonel Easton en faisant montre de quelques chaloupes cannonnières, vint à bout d'intimider le colonel Prescott qui en avait alors le commandement. Suivant les ordres qu'ils avait reçus du gouverneur avant son départ, il fit jeter les boulets à l'eau. Le 19 matin, le colonel Easton l'ayant sommé par le major Brown de se rendre, il dit qu'il était prêt à livrer la flotte, à condition qu'il lui fut permis de se rendre à Québec avec sa troupe. Le col. Easton rejeta la proposition, en lui faisant dire que, si sous 4 hrs, les bâtiments ne se rendaient pas, il les ferait prendre à l'abordage. Ce fut ainsi que le col. anglais livra 11 vaisseaux et se rendit prisonnier de guerre avec plusieurs officiers et 120 soldats, quand plusieurs de ces vaisseaux étaient bien armés et bien équipés. Pour combler les désastres du Gouvr cette flotte fut conduite à Montréal où Montgomerry en fit usage pour aller rejoindre Arnold". (à Québec).

Entre temps, le gouverneur était bien parvenu sain et sauf à Québec. Le 17 novembre, écrit J.-B. Nadeaux, notaire des Trois-Rivières, dans le journal personnel que cite encore l'abbé Verreau, p. 175, Carleton arrive à Trois-Rivières.

18 nov. les anglais veulent capituler. Lauteur de ce journal consent à monter à Montréal, afin de transmettre une requête à Montgomerry. 19 nov. Le Sr Morris et Badeaux arrivent à Berthier. Ils rencontrent un avant-poste américain à Lavaltrie. On les arrête pour prendre les ordres du colonel Easton. Le colonel les reçut avec bienveillance, leur fit des excuses de ce qu'on les avait arrêtés et les pria d'attendre le major Brown qu'on avait envoyé en ambassade aux bâtiments. Quelques heures après, le major Brown étant de retour, ils échangèrent renseignements et impressions puis, Badeaux et son compagnon se rendirent à Repentigny"....

Le 31 décembre suivant, Montgomerry et Arnold tentent de prendre Québec d'assaut mais, sans succès. Montgomerry y fut tué. Cependant, les américains continuèrent le siège de la ville. L'arrivée, au printemps 1776, d'une armée anglaise de 8.000 hommes sous le commandement du général Burgoyne enleva aux assiégeants tout espoir de s'emparer de la ville; ils se retirèrent et reprirent la route des Etats rebelles. (à suivre)

Pour la famille

Dans tous les pays on s'inquiète du sort de la famille, non pas tant de celui qui lui est fait actuellement que de celui qui l'attend après la guerre, au lendemain de ce bouleversement sans précédent. Notre épiscopat et plusieurs laics d'autorité ont jeté le cri d'alarme et préconisé de sages mesures. C'est tout un plan de restauration familiale qui s'impose. Les Semaines sociales du Canada en ont élaboré les grandes lignes en 1924 dans leur quatrième Semaine, tenue à Montréal, la plus importante peut-être de toutes par le sujet traité et la valeur de ses professeurs. Malheureusement le compte-rendu était épuisé. La Commission des Semaines sociales désireuse de faire sa part dans l'effort nécessaire, vient de rééditer ce volume remarquable.

La propagande communiste

Quoique toujours sous le coup de l'arrêt qui l'a décrété subversif et illégal, le Parti communiste canadien poursuit depuis quelques mois une propagande de plus en plus active. Le nouveau ministre de la Justice a dénoncé lui-même récemment cette activité et signalé ses dangers. Elle continue quand même, encouragée évidemment par la faveur que le gouvernement lui-même vient d'accorder à des journaux communistes de Russie, en leur ouvrant les portes du Canada qui leur avaient été fermées au commencement de la guerre. Aussi dans un message qui fut largement répandu, le Parti communiste demandait à ses adeptes et amis de voter aux élections partielles pour les candidats ministériels. On ne saurait dénoncer trop vigoureusement la duplicité et la tolérance dont ils jouissent. Une répression immédiate et vigoureuse s'impose si on ne veut pas qu'ils sabotent la victoire et la paix.

L'Action catholique et la politique

Par M. Léo PELLAND, C. R.

Nouvelle venue, au moins sous sa forme actuelle, dans le champ de nos activités, l'Action catholique rencontre nécessairement des oeuvres et des mouvements avec lesquels elle ne peut s'empêcher d'avoir des relations. Son attitude à leur égard varie suivant leur nature. Elle n'agira pas de la même façon envers les oeuvres de piété et envers les mouvements politiques.

Ceux-ci occupent une place si importante dans notre vie que Pie XI a voulu régler lui-même, et de façon précise, les rapports qui devraient s'établir entre eux et l'Action catholique. Ce sont ces directives que M. Léo Pelland, professeur à la Faculté de Droit de l'Université Laval, expose et commente dans une étude de haute inspiration et de grande portée. Il y a ajouté une récension complète des discours, lettres et encycliques de Pie XI et de Pie XII sur l'Action catholique publiées dans la *Documentation catholique*.

Ces pages constituent une brochure des plus utiles. Elle vient de paraître dans la collection de l'Ecole Sociale populaire et se vend 15 sous l'exemplaire à *l'Action paroisiale*, 4260,, rue de Bordeaux Montréal.

Si.... ça va mal dans le monde

Serait-ce que la foi derrière la raison
Décroît comme un soleil qui baisse à l'horizon?
Que Dieu n'est plus compté dans ce que l'homme fonde?
Et qu'enfin il se fait une nuit trop profonde
Dans ces recoins du coeur, du monde inaperçus,
Que peut seule éclairer votre lampe, ô Jésus!

ou encore:

Dans tout ce grand éclat d'un siècle éblouissant,
Une chose, ô Jésus, en secret m'épouvante,
C'est l'écho de ta voix qui va s'affaiblissant.

On sera étonné, sans doute, d'apprendre que c'est Victor Hugo qui écrivit ces vers. C'est le même qui disait un jour: "Le niveau des haines baisse à mesure que le niveau des âmes monte. Tâchons donc tous d'élever les âmes". Il écrivait aussi: "Dans ce temps où l'on ne fait que changer d'abîme, voici toute ma politique: je m'attelle en avant dans les montées, et en arrière dans les descentes".

Apôtres de l'Action catholique, n'y a-il pas ici des mots à retenir et à mettre en pratique?

P. BONSENS.

POUR LE CAREME

REGLEMENT

1. — Tous les jours du carême, excepté les dimanches, sont des jours de jeûnes d'obligation.

2. — Tous les mercredis et vendredis, de même que le samedi des Quatre-Temps, sont des jours d'abstinence, où l'on est tenu de faire maigre aux trois repas, même si l'on est dispensé de jeûner.

3. — Les lundis, mardis, jeudis et samedis, sauf le samedi des Quatre-Temps, il est permis de faire gras au repas principal. Ces jours-là les personnes non soumises à la loi du jeûne, ou légitimement empêchées de jeûner, peuvent faire gras aux trois repas.

4. — Les jours de jeûne où l'abstinence n'est pas imposée, et ou, par conséquent, on peut faire gras il n'est plus défendu de manger de la viande et du poisson au même repas.

5. — La loi de l'abstinence et du jeûne cesse le Samedi-Saint, à midi. Par conséquent, on peut, ce jour-là, faire gras au dîner et au souper qui peut être un repas complet.

6. — Le matin, ceux qui jeûnent peuvent prendre environ deux onces de nourriture que l'usage de notre pays permet de prendre les jours maigres. Au repas non principal, ordinairement le soir, mais qui pourrait être aussi le midi, si on le préfère, ceux qui jeûnent peuvent prendre environ huit onces d'aliments maigres.

7. — La loi de l'abstinence oblige tous les fidèles qui ont sept ans révolus, et la loi du jeûne oblige tous ceux qui ont vingt et un ans révolus et qui n'ont pas encore commencé leur soixantième année.

8. — La loi de l'abstinence défend l'usage des aliments gras, qui sont: la chair, le sang et la moelle des animaux qui naissent et vivent sur la terre et des oiseaux; mais elle n'interdit pas de manger des oeufs, du beurre et du fromage, de boire du lait et de se servir de la graisse d'animal pour préparer les aliments maigres.

9. — La loi du jeûne ne permet qu'un seul repas par jour, mais autorise le "frustulum" du matin et la collation dont nous avons parlé au paragraphe 6.

(Extrait de la Circulaire de S. E. Mgr l'Evêque de Joliette).

Les Cendres "Memento Homo"

Poussière d'Infini, qui s'élève et retombe,
Nous passons au berceau afin que vers la tombe
Qu'il nous fait entrevoir,
Nous suivions un chemin rempli de fondrières
Où trop souvent, hélas! s'enlisent à l'ornière
Nos luttes, nos espoirs.

Nous passons au tombeau, afin que la Lumière
Guide nos pas tremblants dans l'immense clairière
Qui fait suite au trépas;
Afin que plus puissant se révèle à nos yeux
Ce flambeau aimanté qui brille dans les Cieux
D'un éternel éclat.

Poussière d'Infini, Cendres d'Eternité
Amalgame immortel, par un souffle enfanté
Mystère des mystères
Nous passons comme l'eau qui dévale la pente
Qui se trouble parfois et puis qui se décante
Aux paliers des rivières.

Nos terrestres séjours, points d'appui dans l'Espace
Ne sont que des moments qu'enregistre et qu'efface
Le temps illimité.
Des moyens d'accéder à des rives plus belles
Au faîte de hauteurs moins embrumées que celles
Que nous aurons quitté.

Jos. MIRON.
St-Emile de Montcalm.

Secrétariat Fédéral de la J.A.C.

(J.A.C. ET J. A. C. F.)
MAISON QUERBES, JOLIETTE
(Ouvert les mercredi et samedi après-midi)

Le bureau des publications françaises de l'armée



Voici le personnel subalterne du Bureau des Publications françaises de l'Armée, que dirige le colonel J.-H. Chaballe, M.C., V.D., — Assis, de gauche à droite: Mlle Lucie Bouchard, le sergent-major Horace Morrisset, chef du personnel. Le colonel Chaballe, chef du Bureau, Mlle Carmen Lajambe, chef du personnel féminin, Mme Léda Young; debout, dans le même ordre, le caporal-suppléant M. Roy, Mlles Mariette Mainville, Jeanne d'Arc Godin, Jeannine Lapointe, Jeanne Charbonneau, Clairette Desmarais, M. R.-S. Fortin, M. Philippe Guindon, B.A., qui fait aussi partie de ce personnel n'apparaît pas sur cette photo.

SAUVEGARDONS TROIS SIÈCLES DE TRADITIONS

Nous sommes fiers de nos églises, de nos écoles, de nos universités, que nous devons à l'effort continu de plusieurs générations. C'est dans ces maisons que se perpétuent nos traditions auxquelles nous sommes si fidèlement attachés.

Ces foyers de notre culture et de nos traditions seraient détruits ou profanés le jour où l'Allemand ou le Japonais envahirait notre pays. Voyez, par exemple, ce qui s'est passé en Pologne, pays catholique. Les églises ont été converties en salles d'amusements, les universités et les collèges en casernes. Des milliers de religieux ont été massacrés ou dépouillés et chassés de leurs couvents. Des prêtres ont été ignominieusement traînés dans des camps de concentration. La croix est foulée aux pieds. Les enfants reçoivent un enseignement païen qui fausse les consciences et sape la morale.

Canadiens, vous pouvez tous combattre avec vos dollars. Prêtez largement. Prêtez jusqu'au sacrifice. Votre argent est une arme efficace. Achetez des Obligations de la Victoire. Efforcez-vous d'en acheter sans cesse, jusqu'au salut final. L'ennemi est à nos portes. Fournissez à votre pays le moyen de forger les armes de la Victoire.

MODE D'ACHAT

Confiez votre commande au représentant qui passera chez vous, ou bien à une banque ou à une société de fiducie, ou encore expédiez-la au Comité de l'Emprunt de la Victoire de votre localité. Les Obligations de la Victoire sont émises en coupures de $50, $100, $500, $1000 et plus. Ceux à qui vous remettrez votre commande se feront un plaisir de vous aider, et, au besoin, de remplir votre formule. Faites-vous expliquer les conditions d'achat par versements.



LE COMITÉ NATIONAL DE LA FINANCE DE GUERRE, OTTAWA, CANADA.

ACHETEZ DES **OBLIGATIONS de la VICTOIRE**

NOUVELLE ÉMISSION

6WF

VOS DOLLARS VOUS SAUVERONT • VOS DOLLARS VOUS REVIENDRONT

Bienfaits de l'Assistance publique

76,000 INDIGENTS TRAITES DANS 265 INSTITUTIONS

"L'un des premiers devoirs de l'Etat, c'est d'assurer le bien-être social de la collectivité à ses soins; de là, l'établissement, dans presque tous les pays du monde civilisé, d'organismes d'assistance publique; la province de Québec possède un excellent service de ce genre". Voilà ce que déclarait hier l'honorable Henri Groulx, ministre de la santé et du bien-être social en remettant aux journalistes quelques notes touchant l'administration de l'assistance publique dans la province de Québec.

Fondée, il y a vingt ans, par une loi de la Législature provinciale, l'assistance publique a été d'un grand secours pour la population de notre province; des milliers et des milliers de citoyens sans fortune ont bénéficié de ces octrois; plusieurs des institutions qui les hébergent n'existeraient plus si elles n'avaient bénéficié de ce budget.

Une grande nation ne mérite de prendre place parmi les collectivités de haute culture que du jour où la protection de la santé publique, a dit un hygiéniste, a été proclamée par l'unanimité des citoyens comme le plus impérieux des devoirs, et demeure, aux yeux du pouvoir politique, l'objet d'un effort constant et méthodique. La province de Québec se conforme à ce programme: en 1940, dernière année dont les statistiques soient complétées, 76,000 indigents ont été reçus, logés, hospitalisés et traités dans les quelque 265 institutions d'assistance publique. Vingt-cinq mille (25,000) lits étaient à leur disposition et notre service a dû envisager les frais nécessités par 6,639,189 jours d'hospitalisation. Orphelins, enfants abandonnés, invalides, tuberculeux, malades pauvres de toutes catégories ont bénéficié des largesses du Gouvernement. Si l'on tient compte des familles de tous ces hospitalisés, l'on peut conclure et prétendre que l'assistance publique a atteint favorablement un dizième de la population québecoise.

En somme, l'assistance publique est une protection efficace pour cette partie de notre population qui n'a pas les moyens financiers suffisants pour s'assurer les services de nos médecins et de nos hôpitaux. Elle répond à un besoin primordial de la nation, c'est pourquoi le département provincial de la santé et du bien-être social en a fait une de ses divisions les plus importantes.

Funérailles de Mlle Elodie Forest

Le 5 février 1942, à St-Jacques, s'éteignait paisiblement Mlle Elodie Forest, âgée de 80 ans. Elle était avantageusement connue et estimée. Son dévouement pour les siens fut sans bornes et tous ceux qui s'approchaient d'elle ont profité des largesses de son coeur généreux et de sa charité proverbiale.

La défunte laisse dans le deuil ses frères: M. J.-O.-E. Forest, régistrateur du comté de Montcalm, et M. Gustave Forest, ses belles-soeurs: Mme Gustave Forest, de St-Jacques; Mme veuve Henri Forest, de l'Assomption; ses neveux et nièces: M. Engelbert Forest, de St-Jacques; M. le Dr L.-P. Forest de Waterbury, Vermont; M. et Mme Jos. Lanoue, de l'Assomption; MM. et Mmes Antonio Forest, Philippe Morin, Raoul Marsolais, Jacques Forest, Mlle Rachel Forest, de St-Jacques; MM. et Mmes Charles-Auguste Forest, Ephrem Forest, Bernard Liard, Gérard Moulin, Mlle Anna Forest, de Montréal et plusieurs arrière-neveux et nièces.

Les funérailles furent célébrées le 9 février. La levée du corps fut faite par Mgr J.-A. Piette, P.D., curé de la paroisse qui chanta le service assisté de MM. les abbés Y. Laporte et A. Piette, vicaires.

On remarquait au choeur MM. les Séminaristes François Lanoue, A. Lafortune et Y. Munn.

Les porteurs d'honneur étaient MM. Antonio Forest, Dr L.-P. Forest, Philippe Morin, Raoul Marsolais, Jos. Lanoue et Gérard Moulin, ses neveux.

La chorale de St-Jacques, sous la direction de M. l'abbé Azellus Houle, a brillamment rendu la messe de Perosi.

La famille Forest a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

Offrandes de messes. — M. le chan. Bonin, évêché de Joliette; RR. PP. Arthur Forest, c.s.v., Séminaire de Joliette; Yvan Forest, s.j., Collège St-Ignace, Montréal; la chorale de Notre-Dame, de l'Assomption; M. J.-O.-E. Forest, M. et Mme Gustave Forest, Engelbert Forest, Mlle Rachel Forest, MM. et Mmes Philippe Morin, Antonio Forest, Jacques Forest, Raoul Marsolais, le Dr et Mme L.-P. Forest, de Waterbury, M. et Mme Jos. Lanoue, de l'Assomption; Mlle Anna Forest, MM. et Mmes Charles-Auguste Forest, Bernard Liard, Ephrem Forest, Gérard Moulin, J.-H.-A. Forest, le Dr et Mme J.-Eustache Marion, Mme J.-L. Masse, Mme veuve Joseph Melançon, Mlles Germaine et Lizette Granger, M. H.-L. Foucher, de Montréal, famille du Dr E. Brunelle de Beloeil, Mme veuve Napoléon Marion, de Terrebonne, MM. et Mmes Antonio Chaput, Albani Bolduc, de Joliette, J.-Léo Forest, de Marieville; Mlle Marie Leblanc, de New-York; famille Uldéric Forest, Mlle Anna Ethier, Mme Arthur Forest, famille Jules Goulet, MM. et Mmes Rodolphe Lesage, Arthur Morin, maire, Donat Forest, Georges Soulière, MM. Léopold Ethier, L.-P. Pariseau, notaire, Armand Melançon, Armand Dupuis, Mlle Dorothée Bélair, Mlle Jeanne Venne.

Bouquets spirituels. — Les Srs de Ste-Anne de St-Jacques: Mme Edmond Morin et Mlle Bernadette Morin, Rawdon: famille Hildège Lanoue, famille Euclide Melançon.

* * *

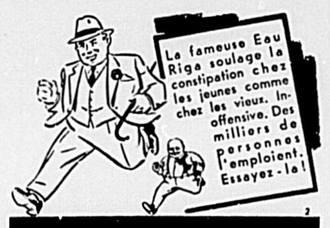
Affiliation à des oeuvres de messes. — M. et Mme Alain Forest, Mlle Françoise Forest, Montréal, Mme L.-P. Archambault, Mme Ernest Archambault, M. et Mme J.-E. Lavallée, de l'Assomption, famille Joseph Beaudry, de Ste-Julienne; M. et Mme J.-G. Beaudry, notaire, Mlle Modeste Melançon, Mlle Lucienne Forest, famille de Mme Omer Forest, MM. et Mmes H.-B. Courchesne, Joseph Desrochers, Mme Fabien Perreault.

* * *

Télégrammes. — M. Jos. Marion, L.M.A., famille Ludger Marion, famille Esdras Contant, Mme Louis V. Labelle, MM. et Mmes Adrien Dalcourt, Eustache Ethier, tous de Montréal.

* * *

Sympathies. — Mgr J.-A. Piette, curé; MM. les abbés Azellus Houle, Y. Laporte, A. Piette, vicaires de St-Jacques, M. Chs-Edouard Ferland, député de Joliette - l'Assomption - Montcalm; les membres du Conseil du village de St-Jacques; le Conseil de la paroisse de St-Jacques; le Supérieur et le Personnel du Séminaire de Joliette; la Ligue des Retraitantes de St-Jacques; le Conseil et les membres de l'Amicale du couvent de St-Jacques; les Dame de la Croix-Rouge, de l'Assomption; les Chevaliers de Colomb du sous-conseil de St-Jacques; Sr Marie Anatolie, s.s.a.; Srs Marie-Adalbert, s.s.a., Lachine, Gertrude du Sacré-Coeur, des SS. CC. de Jésus et Marie, Joliette; Priscille, St-Isidore de Montréal; Lucillien, St-Casimir et Sr Amenda, de T.-Rivières; de Montréal: Mme Damase Forest, MM. et Mmes Lucien Forest, J.-V. Deschênes, Antoine Hudon, Sylvain Masse, Ls Beauchemin, Paul Desrochers, Philippe Deschamps, Alfred Riopel, Joseph Venne, Mlle Alvida Forest, Mme Normand Ecrément et sa famille, M. Mendoza Henri; de St-Alexis: famille François Forest, M. et Mme Charlemagne Contant, M. et Mme Alfred Liard; de St-Lin: M. et Mme John Monahan; de St-Gabriel de Brandon: famille Adrien Froment; de St-Thomas de Joliette: famille J.-Gaston Masse; de l'Assomption: MM. et Mmes Léo Martel, Jean Geoffrion, Mme B. Rocher, Mlle Laura Corbeil, Mlle Laurette Labrèche; de Joliette: MM. et Mmes Idola Gagnon, Clément Gaudet, Prosper Lévesque, Swibert Desrochers, Eugène Bolduc, MM. Henri et Emile Boulard Mlle Reine Lafond, famille Hervé Henri, M. Paul Desnoyers, l'Etoile du Nord; de Ste-Julienne: M. et Mme Ernest Lambert; de St-Paul l'Ermite: M. et Mme Réal Bertrand; de St-Jacques: famille Albert Leblanc, M. et Mme Séraphin Forest, Mme Euclide Marion et sa famille, Mme Achille Morin, Mlle Clara Morin, M. et Mme Georges-E. Leblanc, M. le Dr et Mme Roland Raymond, Mme L.-O. Lasalle, famille du Dr J.-O. Beaudry, M. et Mme Eddy Munn, M. et Mme C.-P. Mainville, familles William Venne, Henri Jetté, Lamarche, Frank Picard, Trefflé Morin, MM. et Mmes Yvan Lépine, Jos. Lévesque, Mlles Rose de Lima Marion, Madeleine Fontaine, Mercédès Venne, M. Hermann Lajeunesse, MM. et Mmes Emery Riopel, Cham Forest, Alcide Venne, Eustache Racette, Richard Foucher, Jules Morin, René Forest, Wellie Gagnon, Adrien Dubé, M. et Mme Wilfrid Marion et leur famille, famille Mme William Lépine, M. J.-Théophile Marion, M. Avila Beaupré, Rosaire Roy.



L'EAU PURGATIVE ET LA LIMONADE "RIGA"

ST-JACQUES

(D.N.C.) — DECES DE M. ADJUTOR GAUDET. — Le 31 janvier dernier, décédait subitement M. Adjutor Gaudet, à l'âge de 40 ans, fils de Mme Joseph Gaudet.

Les funérailles ont eu lieu le 3 février: M. l'abbé Eugène Desrochers, chanta le service assisté de MM. les abbés Yves Laporte et Aimé Piette.

Les porteurs étaient MM. Yvan Lépine, Oscar Gaudet, Paul Contant, Adjutor Perreault, Gérard Rhéaume et Armand Gaudet.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

* * *

BAPTEME. — Le 11 février: à M. et Mme Anatole Forest (Cécile Lanoue) une fille baptisée Marie - Jeannine - Huguette - Rollande. Parrain: M. Rolland Forest; marraine: Mlle Lucienne Forest, oncle et tante de l'enfant; porteuse: Mlle Claire Forest, tante de l'enfant.

* * *

REMERCIEMENTS. — Les familles Contant et Gauthier, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies de quelque manière que ce soit à l'occasion de la mort de Mme Paul Contant (Ida Gauthier), décédée en décembre dernier.

* * *

MARIAGE. — Le 14 février, M. Rosaire Venne, de St-Alexis, épousait Mlle Annette Leblanc de cette paroisse, fille de Mme veuve Wilfrid Leblanc (Maria Bolduc.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé A. Piette.

* * *

PROFESSION RELIGIEUSE. — Le 11 février Mlle Lucie Parizeau, fille de M. et Mme Ls Parizeau, notaire, faisait profession chez les religieuses de Ste-Anne de Lachine; elle portera en religion le nom de Sr Marie-Allyre.

* * *

RETRAITE FERMEE. — Un groupe de 32 filles a suivi cette semaine les exercices d'une retraite fermée chez les religieuses de l'Immaculée Conception.

* * *

CREMERIE DE ST-JACQUES. — Lundi le 9 février dernier, se tenait la réunion annuelle des membres de la Crémerie Coopérative.

En outre des nombreux actionnaires qui étaient présents, nous avons eu l'honneur d'avoir parmi nous M. l'agronome Sylvestre; M. Marchand, inspecteur; M. Lajoie, vérificateur; M. X. Gratton, propagandiste de la Fédérée et M. l'aumônier.

La lecture et l'explication du rapport des états financiers fut faite par le vérificateur qui sut donner des explications justes, claires et précises.

MM. Sylvestre et Marchand ont adressé quelques mots et M. Gratton parla d'union professionnelle, de coopération et d'achat de moulée par l'entremise de la crémerie. M. Gratton traite aussi de l'envoi d'animaux à la Canadienne de Bétail par l'intermédiaire de la Crémerie. Plusieurs membres expriment le désir de pouvoir rencontrer encore cet intéressant propagandiste.

Les bénéfices sur les opérations de l'année sont les suivants: Beurre $1,638.00; moulée et engrais permettront une ristourne, lorsque la Fédérée aura envoyé la sienne, de 10% sur engrais et 15c. la poche pour moulée balancée.

Les élections annuelles ont donné le résultat suivant: réélus directeurs: MM. Conrad Venne, Antonio Brisson, Donat Mireault. Les nouveaux élus sont MM. Robert Marsolais et C. Plouffe.

A une réunion des directeurs tenue le jour même, M. Conrad Venne est devenu président et M. Donat Mireault vice-président. Le gras fut payé à une moyenne de 37¾c. et le beurre vendu à une moyenne de 33 4-10c.

MASCOUCHE

D.N.C.) — CAISSE POPULAIRE. — Le 11 février dernier, M. l'abbé Charles-O. Rouleau, était parmi nous pour la fondation d'une Caisse populaire.

L'assemblée était enthousiaste parce que depuis longtemps on parlait de la chose et on la désirait.

Voici la liste des membres actifs du comité: M. Eugène Forest, président: M. J.-Bte Lapointe, vice-prés.: M. Jos. Dugas, secrétaire-gérant: MM. Albani Guilbault et C.-E. Allard, directeurs.

Commission de crédit: MM. Adalbert Leblanc, président, Rosario Cadieux et Albert Beaudoin.

Commission de surveillance: MM. E.-C. Jeannotte, Philias Desnoyers et Hervé Gouger.

Que quitte-t-on en quittant le monde? Ce que quitte celui qui, à son réveil, sort d'un songe plein d'inquiétudes. — *Bossuet*

Vignettes

LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITEE

TEL. MA 4549 — 282 ONTARIO OUEST - MONTREAL

EXAMEN SCIENTIFIQUE DE VOS YEUX

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES, STRABISME
avec nos
Traitements Orthoptiques
EMILE PREVOST
SPECIALISTE OPTOMETRISTE
Ajustement des yeux artificiels.
100, rue St-Paul, Joliette, Qué.

SOLEIL et PLAISIRS D'ÉTÉ TOUT L'HIVER

Sur la côte du Pacifique

ALLER et RETOUR
JOLIETTE
à
VANCOUVER
VICTORIA

*Première Classe $136.05
*Classe Touriste $119.75
Voiture . . . . . $ 95.25
(plus ta taxe fédérale)

*Le prix du billet ne couvre que le transport; le coût des places dans le wagon-salon ou wagon-lits est additionnel.

REPAS A BON MARCHE SUR LES TRAINS

TAUX PEU ELEVES
TRAINS RAPIDES

Passez vos vacances d'hiver ici au Canada. A Vancouver et Victoria vous trouverez les sports de plaisirs d'été, même durant la saison d'hiver.

Rendez-vous sur la côte du Pacifique où il y a de la verdure et des fleurs durant l'année entière. Tous les sports à votre disposition: golf, auto, tennis, pêche, équitation, etc.

Prix spéciaux dans les hôtels. Tarifs réduits dans les trains avec période de validité prolongée et privilèges d'arrêt en route.

TOURNOI DE GOLF D'HIVER
VICTORIA — 9-14 MARS 1942

Profitez du confort de l'air climatisé sur le rapide et moderne "Dominion" en allant vers l'ouest, on en en revenant.

Tous renseignements des agents

Pacifique Canadien

ELEVEURS DE POULETS

Augmentez vos revenus en achetant vos poussins au Couvoir de St-Barthélemy!

Plymouth Rock barrée

NOS SUJETS ONT DES RECORDS ELEVES

• DEMANDEZ NOS PRIX •

Couvoir Coopératif St-Barthélemy

St-Barthélemy, (Berthier)

Méthode simple d'implanter la luzerne

Le mot "luzerne" évoque encore chez nos gens l'idée de "luzernière", petit champ de un à deux arpents placé près des bâtiments où on a pris mille et une précautions pour implanter la luzerne et pour la conserver plusieurs années en bon état de production; quitte à la re-ensemencer si elle vient à disparaître naturellement ou prématurément par un hiver rigoureux. Le mot "luzerne" évoque encore l'idée d'une plante tout à fait spéciale, difficile à implanter, peu rustique et qui disparaît à la première adversité; et que l'on considère comme un très grand privilège pour celui qui a réussi à en faire pousser sur quelques arpents. Quoi de plus insignifiant qu'un arpent ou deux de luzerne, si productive soit-elle, pour nourrir tout un cheptel animal?

Pour être conséquent avec les grands avantages que l'on reconnaît à cette plante, tant au point de vue rendement que valeur alimentaire, le mot luzerne devrait plutôt évoquer chez nous, l'idée d'un foin qui se récolterait en abondance sur toutes les prairies de la ferme à la place du mil et du trèfle ou du moins en mélange avec ceux-ci. Mais, nous direz-vous, c'est difficile de concevoir que la luzerne puisse se récolter aussi libéralement, après avoir eu aussi peu de succès avec cette plante dans le passé. Si la chose est possible, c'est pour le moins du grand nouveau que nous n'avons jamais entendu parler et qui serait, certes, une mine d'or pour l'agriculture québécoise.

Les 17 ou 18 années de pratique dans la production de la luzerne à la Station Expérimentale de Ste-Anne prouvent que c'est chose possible et même très facile de faire pousser de la luzerne dans toutes les prairies, tout aussi bien que le mil et le trèfle, et cela par une méthode très simple et peu dispendieuse. Les 360 acres de notre ferme et la plupart des fermes de démonstration qui s'y rattachent sont là pour rendre ce témoignage.

Cette méthode consiste à prendre l'habitude d'ajouter régulièrement au mélange ordinaire de graine à prairies, environ 25% de graine de luzerne préalablement inoculée. Le succès de cette méthode sera d'autant plus assuré qu'une rotation régulière de culture, quelle qu'elle soit, sera mieux suivie, que l'égouttement du sol sera mieux fait et que la fertilisation sera plus abondante surtout l'année du semis de graine. Si au premier semis, les résultats sont plutôt décourageants, il ne faut pas pour cela abandonner la pratique recommandée d'ajouter quand même les 25% de luzerne; car au deuxième ou tout au plus au troisième semis, les résultats seront meilleurs et presque toujours très bons. En effet, le sol se sera inoculé graduellement ou se sera entraîné petit à petit à pousser de la luzerne; et une fois entraîné, il poussera cette plante tout aussi bien que le mil et le trèfle.

Evidemment, puisqu'il s'agit d'un semis de graine mélangée, on ne pourra s'attendre en pareil cas de toujours récolter un foin de luzerne pure, même si le sol est parfaitement entraîné à la produire. Sur les prairies de première année, la première coupe de foin sera composée d'environ 50% de trèfle et de 50% de luzerne; alors que la deuxième et troisième année, la première coupe de foin sera composée d'environ 50% de mil et de 50% de luzerne; mais la deuxième et troisième coupes seront presque toujours de la luzerne pure.

Même sur les sols bien entraînés à pousser de la luzerne, il n'est pas à conseiller de la semer pure, mais toujours en mélange avec le mil et le trèfle; d'abord, le rendement total en foin sera plus élevé; et ensuite, les risques d'insuccès partiel dans la luzerne seront toujours évités du fait que le trèfle et le mil seront là pour la remplacer en cas de manque.

Pour donner toute confiance en cette méthode simple d'implanter de la luzerne, disons que c'est uniquement grâce à elle, si depuis plusieurs années déjà, la Station Expérimentale de Ste-Anne récolte à la grandeur de sa ferme la luzerne en abondance et avec tout autant de facilité que le mil et le trèfle. Nous entretenons l'espoir que dans un avenir rapproché, elle passera définitivement dans la pratique des cultivateurs; et qu'ainsi, toutes les prairies de la province de Québec deviendront couvertes de luzerne.

J.-H. GIRARD,
Assistant en Industrie Animale.

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Les moutons

ONT BESOIN D'EXERCICE EN HIVER

En hiver, la plupart des troupeaux de moutons sur les fermes peuvent sortir dehors tous les jours, pour le plus grand bien de leur santé. S'il est nécessaire de pousser les brebis à prendre de l'exercice, le meilleur moyen de le faire est de distribuer leur foin de luzerne et de trèfle à quelque distance de la bergerie. Si le temps est à la gelée, on peut mettre ce fourrage sur la neige; on aura soin de tenir les moutons enfermés tandis que l'on porte ce foin au ratelier d'alimentation ou qu'on l'épand sur la neige pour ne pas s'exposer à le répandre sur le dos des animaux. La partie supérieure des râteliers devrait être en planches bien jointes pour que la balle et les graines ne puissent tomber sur le cou et les épaules des moutons.

Les fourrages ensilés et les navets font une nourriture succulente, excellente pour les brebis portières. Une quantité de 1 à 2 livres d'ensilage frais et sain ou de 2 à 4 livres de navets aidera à fournir de la variété à cette saison de l'année. Les brebis boivent beaucoup d'eau lorsqu'il fait froid, et il faut leur en fournir tous les jours et avoir soin de veiller à ce que cette eau soit dégourdie, pas trop froide.

Foin à vendre

Beau foin à vendre. Très belle qualité. Prix modéré. S'adresser à

MAJEAU & FRERE

624, Champlain, Joliette
Tél.: 330 w
19 f. j.n.o.

Votre abonnement

Avez-vous déjà pensé à ce que représente pour votre journal la perception des abonnements? Faire des centaines de factures, les expédier, le papier, les timbres, le temps, etc...

Si vous ne l'avez pas fait encore, hâtez-vous de payer votre abonnement à notre représentant ou à notre bureau.

L'ACTION POPULAIRE

Rations pour les porcs en cours de croissance

Voici des rations recommandées pour les jeunes porcs jusqu'au poids de 100 livres et pour les truies qui nourrissent leurs petits: grains de ferme et lait écrémé ou lait de beurre à raison de 3 livres par livre de grain. L'avoine, si l'on s'en sert, ne devrait pas constituer plus de 1-3 du poids du grain, ni le blé plus d'une moitié du grain de ferme, ou grains de ferme, comme ci-dessus, 88 parties, plus supplément protéique — minéral, ou grains de ferme comme ci-dessous, 90 parties plus farine animale ou tankage, 10 parties. (Extrait du bulletin sur le blé dans l'alimentation de bétail).

Rations pour les porcs de marché

Dans le feuillet de la série de la production en temps de guerre, intitulé "Le blé dans l'alimentation des bestiaux", et que l'on peut se procurer en écrivant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, les rations suivantes sont recommandées pour les porcs destinés au marché et pesant plus de 100 livres: Grains de ferme, plus lait écrémé ou lait de beurre à raison de 1 à 1 livre ½ de grain. Le blé ne devrait pas constituer plus des deux tiers du mélange de grains. Grains de ferme, comme ci-dessus, 94 parties, plus suppléments doivent être mesurées au poids et non pas au volume.

Un oiseau apprivoisé

OTTAWA, CANADA. — C'est la cinquième année consécutive que le même morillon à tête noire est identifié près de Victoria par le surveillant des oiseaux migrateurs à l'emploi du ministère des Mines et des Ressources naturelles dans l'Ouest canadien.

Une bague officielle que lui a posée un pêcheur en 1937 permet de reconnaître l'oiseau chaque année. Ce pêcheur a l'habitude de donner à manger à des canards plongeurs en un certain endroit; après quelques semaines, ils viennent à lui dès qu'ils entendent son sifflet. L'un des canards devint un jour si familier qu'il se laissa prendre sans difficulté. Les premiers jours après son retour il se montre toujours craintif, mais il ne tarde pas à reprendre confiance et à redevenir aussi familier avec son ami et protecteur.

Le morillon à tête noire fait son nid dans l'extrême nord, de l'ouest de l'Alaska à l'ouest de la baie d'Hudson. Il passe l'hiver en Amérique du Nord, sur les côtes de l'Atlantique ou du Pacifique et près des Grands Lacs.

Les prix des agneaux et de la laine

DEVRAIENT RESTER FERMES

On ne prévoit aucune difficulté dans la vente de la laine produite en 1942 dit le bulletin de la Situation agricole au Canada. Même si la production de 1942 devait dépasser celle de 1941, il existe un tel besoin de laine pour les contrats militaires et pour d'autres fins que la demande continuera à dépasser largement la production intérieure et les prix devraient rester fermes.

On compte également sur une bonne demande de viande, et les prix des agneaux devraient se maintenir à un niveau relativement satisfaisant. Comme on demande aux cultivateurs d'augmenter la production du bacon, des oeufs et des produits laitiers, et comme d'autre part il y a un gros manque de fourrage, dans l'Est du Canada, il est douteux que la production d'agneaux au printemps de 1942 soit plus élevée qu'en 1941, du moins dans l'Est; mais il est possible que les troupeaux d'élevage augmentent sur les herbages de l'Ouest. Les expéditions d'agneaux de l'Ouest pour l'engraissement sur les fermes de l'Ontario ont été moins fortes qu'en 1940, et les prix ont été à peu près les mêmes que ceux de l'année dernière.

Le blé dans l'alimentation des bestianx

Mélangé à d'autres aliments, le blé fait une nourriture économique et satisfaisante pour les bestiaux. L'Office du ravitaillement en produits agricoles fait ressortir son utilité sous ce rapport dans le feuillet No 60, intitulé "Le blé dans l'alimentation des bestiaux". C'est l'un des bulletins de la série de la production en temps de guerre, et comme les investigateurs en production et en nutrition animale au Canada ont collaboré dans sa préparation, les renseignements qu'il contient sont très utiles, car ils sont basés sur des sources canadiennes et se rapportent aux pratiques alimentaires suivies dans l'Est et dans l'Ouest du Canada.

Lorsqu'il y a un surplus de blé ou que la récolte a été endommagée par la gelée, la rouille ou le mauvais temps à l'époque de la moisson, on peut envisager l'utilisation du blé dans les rations de la ferme. En général, les catégories inférieures de blé sont celles qui sont le plus économiques sous ce rapport, mais il y a des occasions, comme à l'heure actuelle, où une partie du surplus de blé à farine peut être donnée aux porcs et aux autres animaux.

Le feuillet traite en détail de l'emploi rationnel du blé dans l'alimentation de certains bestiaux; dans l'alimentation des porcs; dans les rations des jeunes porcs jusqu'au poids de 100 livres et des truies nourricières; dans les rations des porcs d'engrais pesant plus de 100 livres; dans celles des boeufs de boucherie, des vaches laitières, des moutons et des chevaux. Le meilleur de tous les grains employés seuls, sans mélange, pour l'alimentation des chevaux est incontestablement l'avoine, mais le blé peut aussi être incorporé aux rations des chevaux, spécialement celles des chevaux de travail. On peut se procurer ce feuillet en écrivant au Bureau d'extension et de publicité du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Le contrôle des semences

M. E.-D. Eddy, de Toronto, a été nommé aide à l'administrateur des semences par l'Office du ravitaillement en produits agricoles. M. Eddy est le chef de la manufacture de machines à nettoyer les graines qui porte son nom. Il a été pendant huit ans chef du Service d'inspection de la Division des semences du Ministère fédéral de l'Agriculture, et il a résigné ces fonctions en 1920 pour entrer dans le commerce. Il restera à Ottawa et aura un bureau dans l'édifice de la Confédération, à la Division des produits végétaux du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Les variétés de tomates

POUR LE DISTRICT DE QUEBEC

Notes des fermes expérimentales

D'après les meilleurs jardiniers, l'une des premières améliorations à faire dans le domaine de la production maraîchère est le choix de bonnes variétés. Ceci s'impose surtout en temps de guerre où l'on désire intensifier la production. Un exemple suffira à bien démontrer l'importance de bien choisir la variété de tomates à semer. Tandis que la variété Abel, dans notre région, au cours des six dernières années, a donné ses premiers fruits entre les 20 et 28 juillet, les variétés Oxheart et Greater Baltimore commençaient à mûrir vers le 20 août.

Depuis 1935, 137 variétés ou lignées ont été essayées soit à la Station Expérimentale de Cap-Rouge, soit à celle de Ste-Anne de la Pocatière. De ce nombre une quinzaine méritent de retenir notre attention.

Les tomates les plus hâtives sont Abel et No 420. Abel est une origination de la Ferme Centrale d'Ottawa, tandis que No 420 est une sélection faite par l'auteur. Cette dernière n'est pas dans le commerce.

Par ordre de hâtivité, vient ensuite le groupe Earliana. A cause des fruits côteleux et acides, cette variété est de plus en plus délaissée par nos producteurs. Toutefois, dans ce groupe, la variété Penn State (différente de Penn State Earliana) mérite de l'attention, car ses fruits sont plus lisses, plus uniformes, moins gros et plus doux, quoi qu'elle ne soit pas aussi hâtive que d'autres lignées.

Poussins "Bray"

La Grande-Bretagne demande des oeufs. Gagnez du temps, accaparez le marché en donnant immédiatement votre commande de poussins BRAY. Un choix considérable. Dindonneaux de mars. Voyez T.-P. WOODS, St-Félix de Valois; Geo.-H. READ & CIE du même endroit; Damien BOUCHER, de St-Ambroise; Denis ROBITAILLE, de St-Sulpice. 19f. 1 f. c.



Achetez des OBLIGATIONS de la VICTOIRE

NOUVELLE ÉMISSION

No. 1

Taux de publicité

PETITES ANNONCES :

Les petites annonces de "Mélimélo": 1 cent du mot, avec minimum de 30 cents. Quatre fois répétée, la même annonce coûte $1.00.

DECES:

Résolution de condoléances: $1.00
Liste de témoignages de sympathies: $1.00.
Remerciements pour sympathies: 0.50.
In Mémoriam: $1.00.

MARIAGES:

Pour la publication de cadeaux de noces: $1.00.

GRATIS:

Il est entendu que nous publions gratuitement les avis de naissances, mariages et décès ainsi que toutes les nouvelles susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Que nos abonnés ne se gênent donc pas. En nous renseignant, ils acquièrent des droits à notre reconnaissance.

Le groupe le plus important est celui de Bonny Best, John Bear et Chalk's Early Jewel (Bijou). Les différences entre ces variétés sont tellement minimes qu'elles ne méritent pas mention ici. Toutefois la Bonny Best est la plus populaire. Les qualités moyennes sous tous rapports de ces variétés font qu'elles sont les plus cultivées pour la vente au panier comme pour la conserve. Une variété assez récente de ce groupe, Nystate, mérite d'être mise à l'essai.

C'est le groupe Globe qui a la palme pour la qualité, les tomates de ce groupe ayant une chair ferme et douce avec très peu de graines. Malheureusement les tomates de ce groupe sont généralement tardives. Cependant, la variété Scarlet Dawn, et sa sélection Asgrow Scarlet Dawn, est assez hâtive presque autant que Bonny Best, mais son rendement est généralement plus faible. A ce groupe on peut aussi rattacher la variété Victor. Si cette dernière était aussi hâtive qu'Abel et n'avait pas une teinte un peu jaunâtre, ce serait la variété parfaite, car elle est d'une bonne grosseur, elle a une chair ferme et douce, et ne craque pas.

Paul BERTRAND, adjoint en Horticulture, Station Expérimentale, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué.

Evitez de vendre sur le marché des porcs légers

Ottawa, le 21 janvier. — En commentant sur l'arrêté récent qui interdit l'abatage des porcs pesant moins de 130 livres, poids mort, aux fabriques de salaisons d'exportation, l'honorable J.-G. Taggart, président de l'Office du bacon, déclare que les cultivateurs canadiens ont souvent exprimé le désir de savoir ce qu'ils pouvaient faire pour aider utilement à l'effort de guerre. Voici un moyen très important et très net, qui est à la portée de tous les producteurs: Continuez à nourrir tous les porcs sains que vous avez jusqu'à un poids d'au moins 200 livres. Si tous les cultivateurs du Canada suivaient ce conseil nous aurions au moins 30 millions de livres de bacon de plus à exporter sur la Grande-Bretagne pendant l'année actuelle de contrat.

Le but de l'arrêté en ce qui concerne les porcs d'un poids légers vise en premier lieu à obtenir de plus grandes quantités de porcs et de bacon pour la Grande-Bretagne, et en second lieu, à réduire le nombre de porcs qui ne conviennent pas pour l'exportation sur ce pays.

L'Office du bacon recommande encore une fois aux cultivateurs canadiens de nourrir tous les porcs en bonne santé jusqu'au poids minimum d'au moins 200 livres sur pied à la ferme.

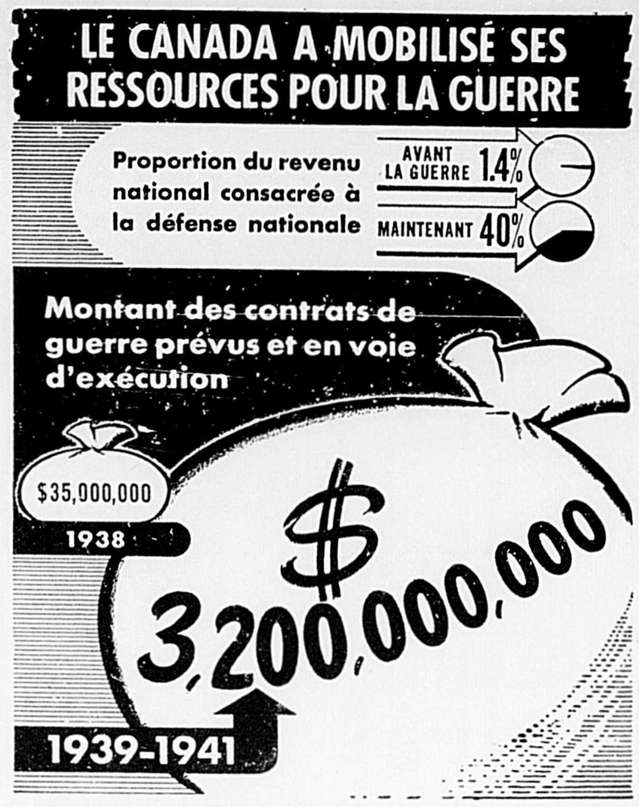
Moins d'immigrants au Canada

OTAW, CANADA — Le nombre des immigrants admis au Canada en 1941 a été de 9,329, comparativement à 11, 324 en 1940, soit une diminution de 17.5 pour 100 annonce la Division de l'Immigration du ministère des Mines et des Ressources. C'est le total le moins élevé que l'on ait enregistré depuis 1860, alors que 6,276 personnes seulement furent admises.

Plus de la moitié des immigrants de 1941, soit 6,594 personnes, venaient des Etats-Unis. Les immigrants anglais, irlandais, écossais et gallois furent au nombre de 2,300. On a admis également 194 personnes, qui avaient antérieurement pour patries des pays du nord de l'Europe.

L'immigration au Canada a été en 1940 et 1941 sensiblement inférieure à celle des années précédentes. C'est en 1913 qu'elle fut la plus considérable: le total le moins élevé des années de la première grande guerre fut celui de 1918, qui était de 41,845.

Le nombre des Canadiens qui revinrent des Etats-Unis en 1941 a été de 3,564, comparativement à 4,990 en 1940.



Cercles des Fermières de St-Esprit

Le 10 février le cercle des Fermières a fait sa démonstration de filage. Les maîtresses du jour étaient Mme Thomas Lesage, Mme Wilfrid Allard, Mme Hermas Perreault, Mme Adhémar Sirard, etc.

Les élèves furent très attentives et réussirent bien. Celles qui savaient filer prenaient des patrons de couvre-pieds gracieuseté de Mmes Auraldi Bertrand et Maxime Vézina. Quelques unes admiraient le livre de M. O.-A. Bériau: "Le métier à quatre lames". D'autres copiaient des recettes de teintures domestiques éprouvées par Mme Thomas Lesage, des recettes culinaires dans le livre "Menus de réceptions" de Mme Maxime Vézina. Toutes travaillent avec ardeur. Le cercle fait de grands progrès cet hiver.

Dans l'après-midi M. le curé vint nous voir travailler.

Après la prière il nous déclara que notre premier Pasteur Mgr Papineau désire que chaque cercle étudie aux réunions mensuelles : l'éducation familiale. Nous avons donc étudié la question sous ses divers aspects et les obstacles que nous rencontrons dans le devoir d'élever les enfants. C'est une oeuvre à base de sacrifices.

Une légère collation fut servie. Le prix de présence, tiré par M. le Curé, gagné par Mme Maurice Marsan. Mercis sincères à notre bon aumônier.

Mardi le 10 mars, leçon de tissage navago par Mme Hermas Perreault à la salle paroissiale. — Bienvenue à tous.

ST-MICHEL DES SAINTS

(D.N.C.) — BAPTEMES— Le 21 janvier: Marie - Rose - Armande - Marcelle, enfant de M. et Mme Irénée Ménard (Urbina St-Georges. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Bérubé, de Montréal, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Jean-Marie. Porteuse: Mlle Ednée Lefebvre, cousine.

— Le 26 janvier: Joseph-Lucien-Raoul-Johnny, enfant de M. et Mme Jules McGuire (Rachel Champagne). Parrain et marraine: M. et Mme Lucien McGuire, oncle et tante de l'enfant.

— Le 9 février: Marie - Hélène - Françoise, enfant de M. et Mme Honorius Champoux (Ida Marcil). Parrain et marraine: M. et Mme Donat Champoux, oncle et tante. M. Champoux fut représenté par M. Louis Marcil.

— Le 10 février: Marie - Marthe - Thérèse - Donalda, enfant de M. et Mme Isidore Provost (Rosia Gilbert). Parrain et marraine: M. et Mme William St-Georges, oncle et tante.

— Le 11 février: Joseph - Albert - Raymond - Adrien - Gaston, enfant de M. et Mme Rosario Beauséjour (Rollande Rondeau). Parrain: M. Albert Beauséjour, grand'père de l'enfant; marraine: Mlle Cordélia Beauséjour, tante de l'enfant.

M. et Mme Jules Longpré sont allés à Montréal, ces jours derniers voir leur père, M. Longpré, malade.

* * *

Mme Bourbeau Lefebvre est à Shawinigan en visite chez ses parents.

* * *

Concours du mois de janvier— 9e année: Raymonde Champoux 91.5; 8e année: Simone St-Georges 81.7; 7e année: Doris Champoux 82.5; 6e année: Pauline Champoux 86.5; 5e année: Laurent Landreville 89.7; 4e année: Paul Laforest 90; 3e année: Solange Bellerose 86; 2e année: Michelle-A. Beauséjour très bien; 1e année: Mercédès Provost très bien.

STE-JULIENNE

(D. N. C.) — BENEDICTION D'UN DRAPEAU. — Dimanche dernier, après la grand'messe, avait lieu la bénédiction du drapeau de l'Emprunt de la Victoire par M. l'abbé Omer Lane. Une courte allocution eut lieu et le chant de O Canada. Le drapeau fut hissé par M. le maire L.-P. Villemaire.

* * *

EN VISITE — Mme Lionel Ricard ainsi que Lise et Madeleine, en promenade à St-Jérôme.

— M. et Mme Joseph Beaudry de passage à Joliette chez leur fils Maurice.

* * *

CHEZ NOS ARTISANS. — Voici les officiers de la succursale No 319, élus sous la présidence de M. J.-B. Forget. Aumônier: l'abbé Omer Lane; représentant du Conseil Exécutif: M. Charles-Auguste Beaudoin; président: M. Lionel Ricard; 1er vice-président: M. Gérard Riopel; 2e vice-prés.: M. Jean-Paul Mailhot; sec.-trésorier: M. Stanislas Pichette; commissaires ord.: MM. Oscar Duquette, Henry Ricard; censeurs: MM. Julien Trudeau, Gérard Wolfe, Jean Despairon; médecin examinateur: Dr Lucien Godin, de Rawdon.

Femmes et hommes demandés

"OCCASION SPLENDIRE en 1942 de vous créer un commerce payant bien à vous. JITO vous permet d'offrir aux consommateurs 200 produits garantis, tels que: articles de toilette, épices, essences, produits culinaires THE, CAFE. — AUCUN RISQUE. — Trente jours d'essai. Pour détails GRATIS, écrivez immédiatement: JITO, 1435 Montcalm, Montréal. 12 fév. 4 f. c.

CHEZ

Ls Desrochers & Fils

Vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour construction et amélioration. INSUL-BRIC pour lambrisser votre maison. — PLANCHE ISOLANTE, — INSUL-BOARD, — TEN-TEST, — GYPROC, — PAPIER A BARDEAUX ou à couverture de toutes sortes. VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX, et vous aurez le meilleur prix.

"Si c'est de la ferronnerie nous en avons".



Le Ministre des Finances du Dominion du Canada met en souscription publique

LE DEUXIÈME
EMPRUNT DE LA VICTOIRE
$600,000,000

Daté du 1er mars 1942 et portant intérêt à compter de ce jour, et réparti en trois tranches, ainsi qu'il suit:

Contre espèces ou par voie de conversion

À douze ans
OBLIGATIONS 3% ÉCHÉANT LE 1er MARS 1954
Remboursables à l'échéance au taux de 101%
Rachetables au même taux à partir de 1952
L'intérêt payable les 1er mars et 1er septembre
Coupures:
$50, $100, $500, $1,000, $5,000, $25,000
PRIX D'ÉMISSION: 100%,
rendement de 3.07% jusqu'à l'échéance

Contre espèces ou par voie de conversion

À six ans
OBLIGATIONS 2¼% ÉCHÉANT LE 1er MARS 1948
Remboursables à l'échéance au taux de 100%
Non rachetables avant l'échéance
L'intérêt payable les 1er mars et 1er septembre
Coupures:
$1,000 $5,000 $25,000
PRIX D'ÉMISSION: 100%,
rendement de 2.25% jusqu'à l'échéance

Par voie de conversion seulement

À deux ans et demi
OBLIGATIONS 1½% ÉCHÉANT LE 1er SEPTEMBRE 1944
Remboursables à l'échéance au taux de 100%
Non rachetables avant l'échéance
L'intérêt payable les 1er mars et 1er septembre
Coupures:
$1,000 $100,000
PRIX D'ÉMISSION: 100%,
rendement de 1.50% jusqu'à l'échéance

Le principal et l'intérêt sont payables en monnaie légale du Canada; le principal, à toute agence de la Banque du Canada, et l'intérêt, semestriellement, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque à charte.

Les titres pourront être enregistrés quant au principal ou quant au principal et à l'intérêt, tel que stipulé dans le prospectus officiel, par l'entremise de toute agence de la Banque du Canada.

SOUSCRIPTIONS EN ESPÈCES

Les souscriptions en espèces *ne seront acceptées qu'à l'égard des obligations 3% et/ou 2¼%*, et pourront être acquittées en entier dès la signature de la formule de souscription, au prix d'émission dans chaque cas, *sans* l'intérêt couru. La livraison des titres au porteur avec coupons se fera sans retard. Les souscriptions en espèces pourront aussi être acquittées à tempérament, plus l'intérêt couru, ainsi qu'il suit:

10% au moment de la souscription; 15% le 15 avril 1942; 15% le 15 mai 1942; 20% le 15 juin 1942; 20% le 15 juillet 1942; 20.82% quant aux obligations 3% *ou* 20.62% quant aux obligations 2¼%, le 15 août 1942.

Le dernier versement, exigible le 15 août 1942, comprend le solde du principal, plus .82 de 1% dans le cas des obligations 3% et .62 de 1% dans le cas des obligations 2¼%, soit l'intérêt couru du 1er mars 1942 aux dates des différents versements.

SOUSCRIPTIONS DE CONVERSION

Les détenteurs d'obligations 1½% du Dominion du Canada, échéant le 15 mai 1942, et d'obligations 2% du Dominion du Canada échéant le 1er juin 1942, pourront, tant que les registres de l'emprunt resteront ouverts, présenter ces titres, *munis du dernier coupon d'intérêt*, au lieu de comptant, en acquittement de souscriptions à *une ou plusieurs* tranches du présent emprunt, d'un nominal égal ou plus élevé, au prix d'émission dans chaque cas, *sans* l'intérêt couru. La valeur de rachat des obligations 1½% s'établira à 100.59% de la valeur nominale, et celle des obligations 2%, à 100.80% de la valeur nominale, y compris l'intérêt couru dans chaque cas; la soulte d'échange sera versée en espèces.

Le Ministre des Finances se réserve le droit d'accepter ou de répartir, en tout ou en partie, les souscriptions en espèces à l'une quelconque ou aux deux tranches disponibles de l'emprunt, dès que le total des souscriptions dépassera $600,000,000.

Le produit en espèces de l'émission sera affecté par le gouvernement aux dépenses de guerre.

Les souscriptions peuvent s'effectuer par l'entremise de tout Solliciteur de l'Emprunt de la Victoire, du Comité national de finance de guerre ou de tout représentant de ce comité, de toute succursale au Canada d'une banque à charte ou de toute banque d'épargne, société de fiducie ou de prêt autorisée, dont on pourra se procurer des formules de souscription ainsi que des exemplaires du prospectus officiel contenant tous les détails de l'emprunt.

Les livres de l'emprunt, ouverts le 16 février 1942, se clôtureront vers le 7 mars 1942, avec ou sans préavis, à la discrétion du ministre des Finances.

Ministère des Finances,
Ottawa, le 14 février 1942.

Sympathies à la famille Coderre

DE CRABTREE MILLS ET DE ST-JACQUES

A l'occasion du décès de M. Fernando Coderre, la famille a reçu les témoignages de sympathie:

Offrandes de messes. — L'abbé P.-André Léveillé, Société, Etudiants Servites d'Ottawa; Personnel Noviciat soeurs Ste-Anne; employés de la Cie C. Tobacco et Bordeleau; MM. et Mmes Geo. Dugré, Paul Charette, Gérard Charette, Alex. Charette, Joachim Thibodeau, Alphonse Perrault, Henri Coderre, Camille Lachapelle, M. Jean-Marie Bernatchez, o. s. m., MM. Paul Charette, Clovis Coderre, Joseph et Rodolphe Coderre, Emilien Coderre, famille Philias Coderre, Mlle Anna Morache, famille Albert Blouin.

Sympathies. — R. P. A. DeGrandpré, sup. du Séminaire; les Artisans C.-F., les Chevaliers de Colomb, Frères de St-Gabriel, MM. et Mmes Lucien Charette, Emile Boucher, Florus Payette, R. Lamarche, Adélard Durand, J.-A. Perrault, Emilien Robitaille, Arthur Desmarais, Rosario Coderre, F. Ratelle, Emilien Lachapelle, Ludger Laurin, Gédéon Paradis, Arthur Corriveau, Antonio Ramirez, J.-B. Leclerc, Edmond Beauséjour, Alcide Robichaud, Alphonse Lemieux, Camille Froment, Jos. Perrault, Roland Bourgeois, Charlemagne Lepage, J.-E. Pelletier, Jolicoeur de Joliette, Lucien Lachapelle, Alfred Leblanc, J.-O. Lalande, Montréal; Geo. Poliquin, Portneuf; familles Ls Blouin, Adrien Froment de St-Gabriel; Jos. Chaput, Stanislas Beauséjour, Paul St-Georges, Léger Hardy, Emile Rouleau; Mlles Françoise Beauséjour et M. Roger Ducharme, Gaétane Frappier, Lucienne Dostaler, Marcelle Lachapelle, Louisette Beauséjour; soeur St-Charles de Rome, soeur Jacques-Henri; Mmes J.-B. Forget, Alph. Beauséjour, Arthur Beaudoin; Maria Mireault, de St-Jacques; MM. Paul Ratelle, Lucien Charette, Donald Dionne; les élèves de Belles-Lettres A; élèves de St-Vital; M. Eustache Delorme, etc.

* * *

Rermerciements. — Madame Fernando Coderre, ses enfants et sa famille, remercient cordialement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies, de quelque manière que ce soit à l'occasion de leur deuil.



ST-LIN DES LAURENTIDES

(D.N.C.) — MARIAGE. — Le 14 février, l'abbé V. Fafard bénissait le mariage de M. Denis Mantha, fils de M. et Mme Georges Mantha, à Mlle Jeannette Lacasse, fille de M. et Mme Delphis Lacasse, de St-Calixte.

* * *

FUNERAILLES — Le 10 février, eurent lieu les funérailles de veuve Joseph Beaudoin (Zoé Barrette), décédée à l'âge de 76 ans. Mgr le Curé fit la levée du corps et le service fut chanté par l'abbé V. Fafard, vicaire, assisté des abbés Alcide Forest et Z. Mailhot.

* * *

SUCCES DE LA MASCARADE — Cette année, la grande mascarade qui eut lieu sur la patinoire de la ville a remporté un succès sans précédent. L'ouverture officielle fut présidée par Mgr le Curé et Son Honneur M. Patrick Piché, maire de la ville.

Après la parade des 25 figurants et figurantes revêtus de différents costumes, il y eut un programme de patinage de fantaisie, présenté par 6 artistes de Montréal. Les spectateurs très nombreux furent très satisfaits de cette soirée.

Les gagnants du 1er prix pour costumes furent Mlles Lucille et Liliane Moreau; le 2ème prix fut accordé en double à M. Dollard Joly et à Mlle Françoise Corbeil, ainsi qu'à M. Raoul Courchesne et à Mlle Laurentienne St-Jean

Les autres concurrents reçurent chacun un prix de $1.00. Le gagnant du tirage du $5.00 fut M. Raoul Courchesne.

* * *

RETRAITE FERMEE. — Cette semaine, un groupe d'hommes et jeunes gens partirent pour suivre les exercices d'une retraite fermée à la Maison Querbes, Joliette. Le trajet s'est effectué en autobus.

* * *

PARTIE DE HOCKEY. — Le 12 au soir, sur notre patinoire il y eut partie de hockey entre le Ste-Dorothée et le St-Lin. La lutte fut assez contestée et nos joueurs conservèrent la victoire par le résultat de 5 à 3.

* * *

DECES RACETTE. — Le 13 janvier eurent lieu les funérailles de Mme veuve Joseph Racette (Mary Labrèche), décédée à la demeure de son fils Majoric, à l'âge de 71 ans et 5 mois. La défunte a eut les honneurs du Tiers-Ordre.

Mgr le Curé fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Forest, aumônier, asisté des abbés Mailhot et Fafard.

La défunte laisse pour pleurer sa perte ses cinq enfants: Léandre, Majoric, Ferdinat, Bertha, Florida et plusieurs petits-enfants.

La quête fut faite par ses deux brus Mmes Majoric et Ferdinat Racette.

Les porteurs étaient MM. Avila Beaudoin, John Monahan, Théodore Paquin, notaire Pauzé, Adélard Hogue et Louis Henri.

La famille Racette remercie toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie.

Hommes de 30, 40, 50 ans
VOULEZ-VOUS AVOIR DE L'ENTRAIN?
Essayez les Comprimés Toniques Ostrex. Contiennent toniques, stimulants, et éléments fournis par les huîtres—aident les hommes qui ont passé 30, 40 ou 50 ans à avoir une vigueur normale. Format de présentation, 85c. Essayez-les aujourd'hui. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

ST-ZENON

(D.N.C.) — Notes du mois de janvier dans les différentes écoles de la paroisse.

Ecole No 3, dirigée par Mlle Anne-Marie Gareau. — 7e année: Dolorès Gareau 89; 6e: G.-Henri Durand 77; 5e: Rosianne Boisvert 76; 4e: Jeannine Boisvert 72; 3e: Donatienne Desrosiers 66; 2e: Huguette Durand très bien; 1e: Luc Desrosiers très bien.

— Ecole St-Joseph, dirigée par Mme J.-Wilfrid Dénommé. — 6e année: Laurentia Dénommé 90.5; 5e: Hector Rocheleau 60; 4e: Louis Dénommé 76; 3e: Jérôme Lefebvre 59; 2e: Maurice Dénommé 65; 1e: Bernard Rocheleau très bien.

— Ecole No 5, dirigée par Mlle Rachel Champagne. — 7e année: Gracia Rondeau 89; 6e: Jean-Guy Charette 84; 5e: Maurice Rondeau 72; 4e: Florence Rondeau 64; 3e: Fleurette Charette très bien.

— Ecole du Lac à poisson, dirigée par Mlle Gisèle Hétu. — 7e année: Jacques Vanier 80; 5e: Jeannine Champagne 80; 4e: Omer Desroches 75; 3e: André Cantara 74; 1e: Alice Desroches très bien.

— Ecole Ste-Louise, dirigée par Mlle Rose de Lima Longval. — 7e année: Fernand Lavallière 89; 5e: Georges Aimé Rondeau 85; 3e: Pauline St-Georges 75; 2e: Victoire St-Georges très bien; 1e: Maurice St-Georges très bien.

* * *

BAPTEME — Le 7 février, Joseph - William - Roger, enfant de M. et Mme Armand Rivest (Emilia Lachance). Parrain et marraine: M. et Mme William Sirois, oncle et tante de l'enfant.

* * *

VA ET VIENT. — Mme Léopold Rondeau est revenue après quelques jours à Joliette.

— Mlle Hortense Asselin en visite au presbytère.

RAWDON

(D.N.C.) — RETRAITE PAROISSIALE. — Elle est prêchée cette année par le R. P. James Filteau, o.m.i. Nous devons remercier le bon Dieu pour les grâces sans nombre qu'Il distribue à chacun de nous durant cette semaine.

Merci au Père Filteau de nous avoir si puissamment aidés à retirer ces fruits abondants de notre retraite.

* * *

AUMONIER JOCISTE. — L'abbé Roland Bérubé, assistait ces jours derniers au Grand Séminaire de Montréal, à des conférences sur l'Action catholique à l'occasion du dixième anniversaire de la J.O.C.

* * *

RETRAITANTS ET RETRAITANTES. — A leur réunion régulière, les retraitants et les retraitantes présentèrent à M. le Curé des voeux de bonne fête.

MM. les abbés Coderre et Bérubé accompagnaient M. le Curé.

Les trois prix de présence furent gagnés par M. l'abbé Bérubé: un service pour fumeur; M. Charbonneau: importation de Chicago; Mme Bruneau: un ébruiteur.

* * *

AU COLLEGE. — L'ouverture solennelle des Quarante-Heures fut faite par M. le Curé, mardi matin.

Les heures saintes et la fermeture furent présidées par leur aumônier le P. Loyola Carrier.

* * *

TROUVE — Un billet de passage. S'adresser à Mlle Françoise Forest.

* * *

DECES PONTBRIAND. — A Montréal, à l'âge de 62 ans, décédait M. Lionel Pontbriand, époux de Victorine Arpin.

Les funérailles eurent lieu jeudi dernier en notre église paroissiale.

M. Lionel Pontbriand était le père de Dubreuil Pontbriand et de Mme Albert Ferland (Yvette). Résidant à Rawdon durant plusieurs années, M. Pontbriand était avantageusement connu dans le comté de Montcalm.

A sa famille ainsi qu'à ses amis nous offrons nos sincères sympathies.

* * *

BAPTEME. — Marie - Louise - Rita, fille de Hervé Desrosiers et de Marguerite Boutin. Parrain: Armand Desrosiers; marraine: Mme Jos. Desrosiers, grand'mère de l'enfant.

REMIGNY

(D.N.C.) — Le 4 février dernier, au sous-sol de l'église, M. l'abbé Roch Majeau, curé, ouvrait une série de conférences sur les "Caisses populaires. Ces cours sont sous les auspices du cercle agricole local, de l'U. C. C. dont il est l'aumônier actif.

Immédiatement après le rapport du secrétaire il fit son allocution d'ouverture et comme toujours, il sut captiver l'attention de l'auditoire nombreux, composé des membres du cercle des Fermières et du cercle de l'U. C. C.

Voici les points saillants de ce discours: La Caisse populaire est le complément nécessaire de toutes les organisations paroissiales. C'est un organe essentiel, une institution qui s'ancre définitivement dans la population canadienne et qui fait grand bien tant au point de vue moral qu'économique. La Caisse populaire, dans son organisation et dans son fonctionnement s'inspire de conseils chrétiens, tels la Justice et la Charité. L'idée majeure est de combattre l'égoisme et l'individualisme, les deux pires défauts auxquels s'associent notre ignorance et notre apathie dans le domaine économique. Elle aide au développement du sens des affaires et du sens social aussi.

Il entretient ses auditeurs longuement, sur l'organisation et le fonctionnement des banques en général, en faisant une heureuse comparaison avec une Caisse populaire.

En terminant, il lança un vibrant appel à tous, les invitant à étudier sérieusement la Caisse populaire laquelle mérite une attention particulière. Il distribua un bon nombre de "Catéchisme des Caisses Populaires", qui est, dit-il, à la portée de tout le monde.

Il dressa finalement un tableau de notre position économique et financière et n'eut pas de difficultés à nous démontrer où allait notre argent.

* * *

Le 18 janvier, M. et Mme Gérard Barrette (Lorette Plante) firent baptiser une fille Marie - Blanche - Thérèse. Parrain: M. Ludger Barrette, grand'père paternel; marraine: Mme Valéry Plante, arrière-grand'mère de l'enfant.

* * *

Le 22 janvier, deux jumelles, enfants de M. et Mme Lucien Guérin (Rébecca Laurence), M. et Mme Oscar Desjardins parrain et marraine de Huguette; M. et Mme Jean Guay, pour Violette. La cérémonie eut lieu à Ville-Marie.

"LA PLAINE"

Chez sa fille Mme Jos. Guilbeault est décédé en janvier M. Paul Turenne. Le défunt était de Mascouché et l'inhumation eut lieu à St-Paul l'Ermite après des funérailles auxquelles assistaient parents et amis.

Nos sympathies à la famille.



Maintenant, employez la Méthode Vicks Perfectionnée

Pour soulager les rhumes

Partout, les mères découvrent avec quelle facilité on soulage les souffrances des rhumes, au moyen du "massage VapoRub", qui calme la toux, les douleurs ou la constriction musculaires.

Grâce à ce traitement plus complet, l'action cataplasme-et-vapeurs, du Vicks VapoRub, **PENETRE** plus efficacement dans les voies respiratoires irritées, y répandant ses vapeurs médicamenteuses calmantes... **STIMULE** la poitrine et le dos, comme un cataplasme ou emplâtre réchauffant... *commence immédiatement à soulager* les souffrances! Les résultats enchantent même les amis de longue date du VapoRub.

Pour obtenir tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes, avec du VapoRub, L'IMPORTANTE RÉGION COSTALE DU DOS, ainsi que la gorge et la poitrine; mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.

MA TERRE

Ma terre! je te vois, je te sens, je te touche.
J'ai mis sur ta poussière odorante ma bouche;
Et dans le filet d'eau qui baigne tes troncs durs,
J'ai bu ta force avec l'odeur des arbres mûrs.
Et maintenant, depuis que j'ai bu, je me lève.
Ce n'est plus moi qui vis, mais en moi, c'est ta sève
Qui palpite, qui couche et me fait ces bras forts.
M'unit au fond du soir avec ceux qui sont morts.
Depuis cette joie et cette paix profonde
De ne faire plus qu'un, ma terre, avec le monde,
D'être ce qui demeure à jamais, ce qui luit
Dans l'ombre du matin et le vent de la nuit,
L'âme mêlée avec ton âme impersonnelle
Qui la rend infinie et la rend immortelle:
De changer quatre fois avec chaque saison
D'être l'ombre, la mer, le ciel et l'horizon,
Ce qui jamais ne meurt, mais ce qui se transforme,
Prend un autre destin avec une autre forme,
Devient l'herbe, le pré, le soir et l'arbre fort,
S'éteint, retrouve une âme et recommence encor.

Marguerite HENRY-ROSIER.



Permanents de tous genres avec ou sans machine
Ondulations
Bouquets de mariées - Couronnes mortuaires
A.-M. Poirier
60, sud, PLACE BOURGET

Encouragez nos annonceurs

L'ACTION POPULAIRE
72 nord, place Bourget, Joliette, Qué.
JOURNAL HEBDOMADAIRE INDEPENDANT
ORGANE DE L'ACTION CATHOLIQUE DANS LE DIOCESE
est publié par la Compagnie de l'Action populaire Ltée, le jeudi de chaque semaine.

Les abonnements sont toujours payables d'avance. — Consulter la bande adresse pour voir la date de l'échéance de l'abonnement. — On est prié de faire remise par bon de poste ou d'express ou par chèque payable au pair à Joliette.

ABONNEMENTS:
Canada: $1.00 — Etat-Unis: $1.50 — Union postale: $2.00

Pacifique Canadien
HEURE AVANCEE
Depuis le 9 février 1942
LA SEMAINE SEULEMENT

DEPART DE JOLIETTE —	ARRIVENT A DESTINATION
10.20 a.m. Pour Montréal, gare Viger, local — Avenue du Parc:	12.10 p.m. — 12.25 p.m.
10.20 a.m. Pour Louiseville, T.-Rivières, Québec (Rapide)	1.30 p.m.
11.05 a.m. Pour St-Gabriel	12.00 p.m.
3.50 p.m. Pour Montréal, gare Windsor (Rapide) — Avenue du Parc:	5.15 p.m. — 5.45 p.m.
5.45 p.m. Pour Montréal, gare Viger, (Local)	9.30 p.m.
5.45 p.m. Pour Québec, (Local)	10.00 p.m.
6.35 p.m. Pour St-Gabriel	7.30 p.m.

ARRIVENT A JOLIETTE —	DEPART DE DESTINATION
10.20 a.m. De St-Gabriel	9.25 a.m.
11.05 a.m. De Montréal, gare Windsor, (Rapide) — Avenue du Parc:	9.45 a.m. — 9.15 a.m.
11.05 a.m. De Québec et les stations intermédiaires	7.15 a.m.
3.50 p.m. De St-Gabriel	2.55 p.m.
4.45 p.m. De Louiseville, Trois-Rivières et Québec	1.30 p.m.
6.35 p.m. De Montréal, gare Viger	4.50 p.m.

LE DIMANCHE SEULEMENT

ARRIVENT A JOLIETTE —	DEPART DE DESTINATION
11.15 a.m. De Montréal, gare Viger (Local)	9.40 a.m.
8.35 p.m. De St-Gabriel	7.40 p.m.

DEPART DE JOLIETTE —	ARRIVENT A DESTINATION
11.15 a.m. Pour St-Gabriel	12.10 p.m.
8.35 p.m. Pour Montréal, gare Viger	10.15 p.m.